



1830 - 1902

LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

Ces vérités qui dérangent

ALL 7,20 € - BEL 6,70 € - ESP 6,70 € - GR 6,70 € - ITA 6,70 € - LUX 6,70 € - PORTUGAL 6,70 € - DOMS 6,70 € - MAY 8,10 € - TOMA 15,70 € - MAR 6,00 € - TOMS 8,80 € - XPF - TUN 8,90 € - TND - CAN 9,99 \$ - CAN
AVRIL 2021 - N°892



*Émir Abd el-Kader
(1808-1883)
Chef religieux
et militaire
de la résistance*

*Thomas Robert
Bugeaud
(1784-1849)
Gouverneur général
de l'Algérie*

L 13475 - 892 H - F: 5,70 € - RD



Pour toute question concernant votre abonnement :
Tél. 01 55 56 70 56.Historia service abonnements, 45 avenue du Général Lercerc -
60 643 Chantilly Cedex. E-mail : abo.historia@groupe-gli.com
Tarifs France : 1 an, 10 n° + 1 n° double *Historia* : 60 € ;
1 an, 10 n° + 1 n° double *Historia* (mensuel)
+ 6 *Historia Spécial* (bimestriel) : 88 €.
Belgique : Edigroup. Tél. : 070 233 304
Suisse : Edigroup. Tél. : 022 860 84 01.
Tarifs autres pays nous consulter.Anciens numéros : SERVICE VENTE AU NUMERO - VPC
8, rue d'Aboukir - 75002 Paris - Tél. : 01 70 98 19 24.
mail : commandes@sophiapublications.fr
Réassort kiosque : 01 70 98 19 24.**Président-directeur général et directeur de la publication :**
Claude Perdiel.
Directeur général : Philippe Menat.
Directeur éditorial : Maurice Szafran.
Directeur éditorial adjoint : Guillaume Malaurie.

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Éric Pincas (19 39).**Rédacteur en chef adjoint chargé des Spéciaux :**
Victor Battagion (19 40). **Assistante :** Florence Jaccot (19 23).**Secrétaires de rédaction :** Alexis Charniguet (19 46) ;
Xavier Donzelli (19 45) ; Jean-Pierre Serieys (19 47).**Directeur artistique :** Stéphane Ravaux (19 44).**Rédacteur graphiste :** Nicolas Cox (19 43).**Rédactrices photo :** Ghislaine Bras (19 42),
Anne-Laure Schneider (19 07).**Conception graphique :** Dominique Pasquet.**Comité éditorial :** Jean-Yves Boriaud, Olivier Coquard,
Bruno Dumézil, Patrice Gélinet, Jean-Yves Le Naour,
Catherine Salles, Thierry Sarmant, Laurent Vissière.La rédaction est responsable des titres, intertitres, textes de
présentation, illustrations et légendes.**Directrice administrative et financière :** Jaye Reig.**Directeur des ventes et promotion :**

Valéry-Sébastien Sourieau (19 11) ;

Ventes messageries : Frédéric Vinot – 01 42 36 80 52.

Agrément postal Belgique n° P207 231.

Diffusion librairies : Pollen/Dif'pop'.

Tél : 01 43 62 08 07 - Fax : 01 72 71 84 51.

Responsable marketing direct : Linda Pain (19 14).**Responsable de la gestion des abonnements :** Magali Viette (19 12).**Fabrication :** Christophe Perrusson.**Rédactrice Web :** Véronique Dumas (vdumas@sophiapublications.fr).**Cellule digitale :** Aurélie Boulom, Léo Durin.**Activités numériques :** Bertrand Clare (19 08).

RÉGIE PUBLICITAIRE

Mediaobs – 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris.
Fax : 01 44 88 97 79.**Directeur général :** Corinne Rougé (01 44 88 93 70,
crouge@mediaobs.com).**Directeur commercial :** Christian Stéfani (01 44 88 93 79,
cstefani@mediaobs.com).**Publicité littéraire :** Quentin Casier (01 44 88 97 54,
qcasier@mediaobs.com). www.mediaobs.com**Impression :** BLG (Toul). Imprimé en France/Printed in France.
Dépôt légal : avril 2021.© Les Éditions Croque Futur. Commission paritaire :
n° 0321 K 80413. ISSN : 1270-0835. *Historia* est édité par
Les Éditions Croque Futur.Ce numéro contient un encart abonnement *Historia* sur les
exemplaires kiosque France ; un encart abonnement Edigroup sur
les exemplaires kiosque Suisse et Belgique ; un encart
Sophia Boutique Montre sur les exemplaires Abonnés.

PHOTOS DE COUVERTURE :

Bridgeman Images, Tallandier/Leemage, Alamy, Baltel/Sipa.

Origine du papier : Autriche - Taux de fibres recyclées : 0% - Eutrophisation :
PTot = +0,008kg/tonne de papier.

PAR ÉRIC PINCAS

L'AUTRE GUERRE DE CENT ANS

C'est en classe de terminale que, au début des années 1990, je mesurais pour la première fois la complexité du drame algérien qui s'était joué entre 1954 et 1962. Un long chapitre qui s'inscrivait au cœur de la séquence sur la décolonisation. J'y découvrais une guerre qui ne disait pas son nom, une génération de jeunes Français appelés sous les drapeaux, contraints de renoncer à l'insouciance de leurs 20 ans, les revendications d'indépendance toujours plus pressantes du peuple algérien, le sentiment d'abandon des pieds-noirs d'Algérie, la douloureuse question des harkis, les crimes perpétrés dans les deux camps...

Mais comment tout cela avait-il commencé ? Pas un mot sur le début de l'histoire. Et pas question de sortir du cadre, faute de temps. Pourtant, pour mieux prendre la mesure de cette tragédie, de ces vies brisées, de ces traumatismes profonds et transgénérationnels, de ces mémoires meurtries, il faut nécessairement élargir la focale, remonter à la source de l'événement. Force est de constater que l'historiographie peine à déplacer l'objectif. L'effet loupe sur les huit années de la guerre d'Algérie en vient presque à faire oublier ce qui s'est passé plus d'un siècle plus tôt. Au fil du temps, une mémoire chasse l'autre.

À la demande d'Emmanuel Macron, le rapport qu'a remis, le 20 janvier dernier, l'historien Benjamin Stora sur les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie, avec pour défi de « dresser un état des lieux juste et précis », incite à la distance critique, à une vision plus globale d'un conflit au long cours. C'est ce que nous vous proposons ce mois-ci avec notre dossier sur la conquête de l'Algérie, commencée en 1830 sous le règne de Charles X. Alors que la France célébrera l'année prochaine le 60^e anniversaire des accords d'Évian, épilogue d'une page d'histoire longue de cent trente-deux ans, il nous a semblé utile d'explorer les fondements de cette autre guerre de cent ans. Avec, pour souci constant, celui de l'objectivité historique. ♦

POUR PRENDRE
LA MESURE
DE CETTE TRAGÉDIE,
IL FAUT REMONTER
À LA SOURCE
DE L'ÉVÉNEMENT POUR CONTACTER LA RÉDACTION, adressez votre courrier électronique à redaction@historia.fr

DOSSIER

1830-1902, LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

CES VÉRITÉS QUI DÉRANGENT



Un dossier sur la conquête de l'Algérie, même deux siècles après 1830, c'est toujours une mission à haut risque tant les mémoires des uns et des autres sont souvent étanches. Tant chacun a « son » Algérie au cœur. Tant il y a de cendres et de passions dans le sillage du divorce sanglant de 1962. *Historia*, qui a déjà publié récemment « Guerre d'Algérie. Paroles de soldats » et « La seconde vie des pieds-noirs, de 1962 à aujourd'hui », a décidé de raconter le tout début de cette longue histoire. C'est un fait : l'intensité de la brutalité de l'armée en Algérie fut unique dans toute l'histoire coloniale française. Il suffit de lire les récits des généraux eux-mêmes, Bugeaud ou Cavaignac. Ils décrivent les enfumades, les emmurements et les massacres qui ont saigné la démographie indigène. À la décharge de ces soldats, cette aventure fut engagée par un Charles X sans la moindre vision, à la recherche d'un coup d'éclat pour redorer son image. « Pendant plusieurs années, ce fut donc l'anarchie

qui prévalut », note Raphaël Doan dans son remarquable essai *Le Rêve de l'assimilation* (Passés composés). Et d'ajouter : « Ce n'est qu'après la conquête violente dans les années 1840 que la France commença à réfléchir sur ce qu'il convenait de faire. »

Ces grandes « incohérences » (Tocqueville) marquent au fer rouge le premier acte de la tragédie franco-algérienne et laissent présager son dénouement. Un premier acte dont les petits colons ont bien sûr profité, mais dont ils n'avaient qu'une idée confuse. Eux venaient, tels les parents d'Albert Camus, comme des pionniers sur une terre offerte, une page blanchie par la poudre qu'ils imaginent réinventer. Beaucoup d'entre eux sont les vaincus de 1848, les communards tricards de 1871 ou les Alsaciens fuyant l'annexion prussienne. Des républicains, des saint-simoniens, des socialistes, des rebelles pour certains, qui rêvent d'utopie. Une autre vérité qui peut aussi modifier le récit en noir et blanc de la colonisation européenne. ♦

GUILLAUME MALAURIE

Bataille de l'Habra (3 déc. 1835)

• Tableau d'Horace Vernet (1840), château de Versailles.



LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE, L'AUTRE FAR WEST DU XIX^E SIÈCLE

À la demande du président de la République, Benjamin Stora a rédigé un rapport sur « les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie », accompagné de propositions pour aider à la réconciliation entre les deux peuples. Une mission impossible, nous explique l'historien, si l'on ne remonte pas aux « origines de la conquête et de la dépossession ».

HISTORIA – La conquête de l'Algérie, dans les années 1830, ce serait un peu, dans l'esprit des Français de l'époque, celle du Far West, qui se déroule d'ailleurs à la même période...

BENJAMIN STORA – C'est la thèse que je défends... *a posteriori*. Les colonnes militaires, les colons derrière, ou même les militaires – que Bugeaud appelait « les soldats laboureurs » – n'ont bien sûr pas conscience de cette symétrie avec la conquête de l'Ouest américain. Mais ils avancent, c'est exact, avec le sentiment d'avoir affaire à des sortes d'Indiens, des peuplades primitives que l'on peut balayer. D'autant que les aventures napoléoniennes sont terminées en Europe, et qu'il faut ouvrir un nouveau champ au sud pour bousculer les Anglais, maîtres de la Méditerranée. On retrouvera d'ailleurs un certain nombre de généraux de l'armée napoléonienne dans la grande armée d'Afrique. Oui, la conquête de l'Algérie, où les capacités d'organisation et de résistance de la population musulmane ont été sous-estimées, a été une guerre longue, absolument terrible, marquée par les dépossession foncières, le bannissement de populations, les enfumades... Commencée en 1832, elle s'est achevée en 1902. Une guerre de soixante-dix ans!



Mémoire Le 20 janvier dernier, Benjamin Stora rendait son rapport à Emmanuel Macron.

Entre la colonisation et la guerre d'indépendance, on ne constate donc pas de longue séquence de cohabitation paisible entre les communautés. Les rébellions n'ont jamais vraiment cessé...

C'est indéniable! Il y a d'abord la guerre contre l'émir Abd el-Kader. Un personnage de grande culture, un savant, un mystique, un soufi qui essaye d'articuler sa foi religieuse avec la rationalité. Au-delà de cet

épisode célèbre, il y a eu le soulèvement dans les Aurès ou la terrible bataille de la prise de Constantine, qui a duré plus d'un an. On a aussi des résistances dans le Sud, du côté de Souk-Ahras, de Tébessa, puis du Sahara et de la Kabylie, où des révoltes sont écrasées très durement en 1854. Avec le temps, le sentiment que l'on peut conquérir par la violence un pays qui « n'existe pas » l'emporte, et qu'il est pos-



Cercle De l'engouement français pour une culture au raffinement insoupçonné naissent au XIX^e s. une science et un genre pictural appelés orientalisme. • *Tableau d'Horace Vernet (1834), musée Condé, Chantilly.*

« Avec le temps, le sentiment que l'on peut conquérir par la violence un pays qui "n'existe pas" l'emporte, et qu'il est possible de construire sur ces ruines un pays neuf »

sible de construire sur ces ruines un pays neuf, un pays de pionniers constitué des seuls migrants européens, donc catholiques, venant de tous les pays méditerranéens – surtout l'Espagne et l'Italie – puis de l'Alsace-Lorraine après 1870.

Contrairement aux apparences, dites-vous, il y avait un appareil d'État en Algérie. Ce n'était donc ni un vide institutionnel ni un désert politique...

Absolument! L'émir Abd el-Kader avait son État, sa Cour et son armée. Et avant lui le dey d'Alger, qui exerce une régence sous la tutelle ottomane depuis le XVII^e siècle, passe des accords avec l'État français pendant la Révolution française.

Il lui prête même de l'argent! Le bey de Constantine, quant à lui, est à la tête d'une administration qui frappait monnaie et entretenait une diplomatie.

Les « Indiens » d'Algérie sont sous-équipés, mais ils possèdent une arme redoutable: l'islam...

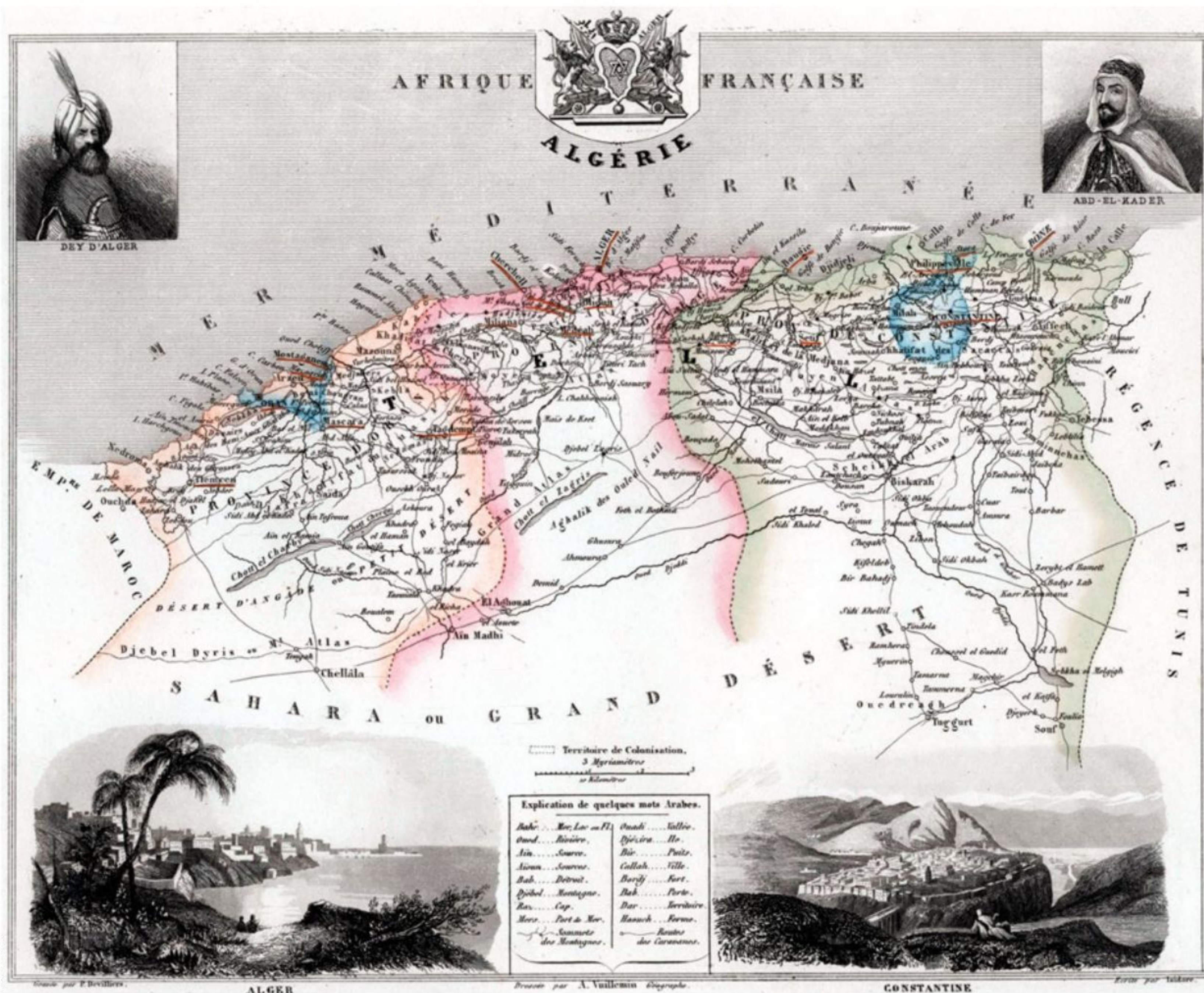
La religion musulmane, ce n'est pas uniquement la lecture du Coran. C'est un mode de vie qui fusionne la politique et le spirituel. C'est aussi une langue, une philosophie, un rapport au monde, à la médecine. Les Andalous d'Espagne – juifs et musulmans – enrichissent encore cet héritage à partir des XV^e et XVI^e siècles. C'est tout cet ensemble civilisationnel qui ins-

RUE DES ARCHIVES/TALLANDIER

pire la résistance à la conquête française et permet de survivre aux épidémies et à un net recul de la démographie. À propos de l'Algérie, qu'il connaissait bien, Tocqueville disait: « La conquête, loin d'être civilisatrice, a été barbarisante. » Les militaires français vont d'ailleurs s'apercevoir que ces populations sont beaucoup plus « sophistiquées » qu'ils ne l'imaginaient. Ils vont « inventer » ce qu'on appellera plus tard l'« orientalisme », c'est-à-dire une approche scientifique et attentive des populations locales, de leurs dialectes, de leurs mœurs, de leur géographie. Tant par la peinture que par l'ethnographie, la géologie ou la linguistique.

Du coup, les « bureaux arabes » apparaîtront assez protecteurs...

Pacificateurs, plus exactement. Après avoir manié le fer et le feu, il s'agit pour les militaires de rallier également les cœurs, sans quoi rien n'est possible. On comptera énormément de militaires français orientalistes, y compris des architectes et des philosophes... >>>



ALDOC-PHOTOS

» Militaires, petits colons issus des révolutions de 1848 et de 1871, Juifs d'Algérie, grands propriétaires, n'ont tout de même pas un rapport identique au fait colonial ?

Pas tout à fait, mais il y a vite convergence sur l'essentiel. Qu'ils arrivent d'Italie ou d'Espagne pour fuir la misère ou qu'ils soient réfugiés politiques des journées de 1848, grands ou petits colons jouissent d'un privilège juridique considérable par rapport aux indigènes : la nationalité française pleine et entière. Et les généreuses utopies fouriéristes ou saint-simoniennes ne résistent pas longtemps à l'exercice de cette discrimination. Une vingtaine d'années suffisent donc pour créer une société coloniale à majorité européenne à peu près homogène. On connaît le décret Cré-

Et au milieu coule une mer... En 1848, au nom de l'idéal républicain d'assimilation, l'Algérie est divisée en trois départements (de g. à dr., Oran, Alger, Constantine), que le gouvernement français entend administrer comme ceux de la métropole – oublieux du joug militaire que subit une grande partie du pays.

mieux de 1870, qui naturalise les Juifs, indigènes d'Algérie, mais on connaît moins le décret de 1889, qui est appliqué à tous les Européens sans même qu'ils en fassent la demande ! Ce sentiment de supériorité entretient l'idée qu'un nouveau peuple a pris en main les destinées de cette terre, comme le raconte très bien Jules Roy dans *Les Chevaux du soleil* (1967), mais aussi Albert Camus, issu d'une famille de migrants espagnols, dans son roman au titre fort intéressant, *Le Premier Homme*.

On a tendance à croire que la colonisation de l'Algérie a servi de modèle à la mise sous

tutelle du Maroc et de la Tunisie...

Pas du tout. L'intervention en Tunisie et au Maroc se fait bien plus tard, dans les années 1880. Les républicains, qui arrivent alors au pouvoir en France, Ferry en tête, sont catégoriques : « On ne va pas réitérer ce qui a été fait en Algérie. » C'est le repoussoir ! Entre 1847 et 1850, l'Algérie est coulée dans le système administratif français par la création de trois départements. Pour la Tunisie et le Maroc, il en va tout autrement. Ce sont des colonies dites « de protectorat » : une administration indigène préservée avec une faible colonie de peuplement. On garde les familles régnantes



TALLANDIER/BRIDGEMAN IMAGES

en place, tandis qu'en Algérie les notables sont bannis ou contraints à l'exil. Reste que, à Tunis ou à Rabat comme à Alger, l'administration française ne peut s'empêcher de centraliser et de normaliser à tout va. Dans les écoles notamment, où l'assimilation culturelle est de rigueur.

Diriez-vous que l'hypothèse d'un partenariat franco-algérien est compromise dès les années 1830? Y a-t-il eu d'autres rendez-vous manqués, comme le « royaume arabe » de Napoléon III ou le projet Blum-Violette?

Il est exact que Napoléon III avait l'intention de faire participer les notables musulmans à l'administration du pays. Était-ce seulement possible sur un territoire aussi immense? S'agissant du petit projet Blum-Violette (1936), qui n'a d'ailleurs jamais été soumis au Parlement, il ne prévoyait absolument pas l'autonomie de l'Algérie. Il envisageait l'accession à la nationalité française d'une petite catégorie de notables. L'idée d'un réel partenariat franco-algérien qui aurait doté un Parlement algérien de larges pouvoirs autonomes de type fédéraliste, comme l'envisageaient Camus et quelques autres, a existé sur le papier. Mais les Européens d'Algérie n'en voulaient pas et une grande partie de la classe politique française ne l'envisageait même pas.

Emmanuel Macron a qualifié la « colonisation » de « crime contre l'humanité » en pensant très fort à la guerre d'Algérie. D'autres, au vu

Songe Son premier séjour en Algérie en sept. 1860 produit une vive impression sur Napoléon III, qui rêve à un « royaume arabe » où il faudrait « cantonner les Européens et non les indigènes » (1865): une marotte, selon l'armée, qui lorgne le Sud. • *Tableau de Jean Adolphe Beaucé (1864), musée de Compiègne.*

du nombre de victimes de la conquête de 1830, parlent de « génocide »...

On observe bien des pratiques criminelles, voire génocidaires, lors de certaines séquences très précises, inspirées notamment des colonnes infernales de Turreau en Vendée, en 1793. Les récits de Bugeaud, de Saint-Arnaud, de Montagnac sont absolument terrifiants: il faut tuer, avancer et brûler. Dans les années 1840-1850, des militaires ont pensé que les déportations, les bannissements de populations, les épidémies de typhus, etc., pouvaient et devaient faire disparaître la population. Cela est indéniable. Mais de là à dire que fut cent trente-deux années de crimes contre l'humanité, c'est anhistorique.

Est-ce que les pieds-noirs savaient?

Pas forcément. Et je préfère le terme « Européens » à « pieds-noirs ». Au commencement, ils s'installent dans le sillage de l'armée. Mais peu à peu les souvenirs sanglants de la conquête sont évacués des mémoires européennes. Commence l'écriture d'une autre histoire. Plus propre,

moins conflictuelle. C'est le temps des bureaux arabes, des villes et des villages qui se construisent, et portent des noms bien français (Kléber, Nemours...). Et les Européens ont l'impression de s'inscrire dans un monde qu'ils fabriquent *ex nihilo*. Et ce, d'autant plus facilement que l'enseignement ne transmet rien de dérangeant du récit des premières années. Lorsqu'ils arrivent au pouvoir en 1880, les républicains ne vont quand même pas s'amuser à compliquer le roman national avec ces récits épouvantables.

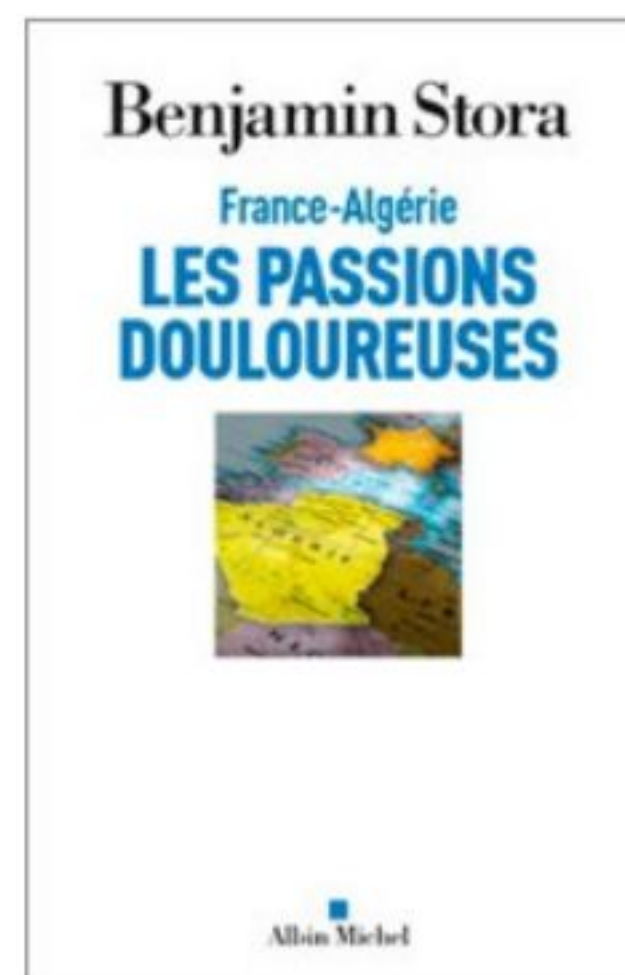
À quelles conditions peut-il y avoir un diagnostic partagé des deux côtés de la Méditerranée?

Ce que j'appelle de mes vœux, c'est un espace de recueil de paroles, de témoignages et de transmission de connaissances sur ce que fut la conquête.

Finalement, la conquête *stricto sensu* de l'Algérie est moins connue, moins travaillée, y compris par les historiens, que la guerre d'Algérie...

Absolument. On a appris cette histoire en commençant par la fin. Par le tragique et ultime engrenage. Aussi ne comprend-on pas comment on en est arrivé à ce paroxysme de violence. Si on ne remonte pas aux origines de la conquête, de la dépossession, on ne réglera pas ce problème sur le fond. C'est un traitement de longue durée, qui passe par toute une série de travaux pratiques, au travers de personnages symboliques, de manuels, de films, de documentaires, et non par des réquisitoires perpétuels. Le réquisitoire, on le sait, cela ne fonctionne pas! ♦

PROPOS RECUEILLIS PAR
GUILLAUME MALAURIE ET ÉRIC PINCAS



L'enquête mémorielle menée par Benjamin Stora est éditée aux éditions Albin Michel (208 p., 18,90 euros).

LA STRATÉGIE DE LA TERRE BRÛLÉE

La route vers la colonisation est semée de cadavres, femmes et enfants compris, tombés dans d'atroces conditions, dont certaines sont élaborées à l'occasion de ce voyage au bout de l'enfer.

PAR JEAN-PIERRE GUÉNO

Comment la prise d'Alger, décidée par Charles X en juin 1830 pour des raisons de politique intérieure, et l'annexion de l'Algérie, proclamée en 1834 par Louis-Philippe, évoluent-elles en moins de vingt ans vers une colonisation d'une terrible violence ? Les détails de ces épisodes n'auront d'ailleurs pas le temps de figurer dans les livres d'histoire des futurs pieds-noirs qui désertèrent contre leur gré l'Algérie plus d'un siècle plus tard, en 1962. Comment la première phase de la conquête, qui aboutira à l'annexion par la France des territoires de l'ancienne régence d'Alger comme ceux de l'État algérien et à la création de trois nouveaux départements français, conduira-t-elle à des campagnes successives de « pacification » entre 1830 et 1871, un euphémisme derrière lequel se cachent quarante ans de massacres que d'aucuns qualifient de crime contre l'humanité ? L'arrivée du général Thomas Bugeaud le 29 décembre 1840 en Algérie, après qu'il en a été nommé gouverneur, lance la véritable conquête du pays, qui se traduit par des vagues de massacres, des déportations massives, des rapt de femmes et d'enfants, le vol des récoltes et du bétail, la destruction des vergers, la spoliation des terres et leur attribu-

tion aux « officiers méritants » – qui font alors de brillantes carrières proportionnelles à leur cruauté.

Les Arabes sont considérés comme des barbares que les Européens se doivent de mater, d'asservir et de spolier. S'il se prononce contre l'élimination systématique des autochtones, Alexis de Tocqueville lui-même, auteur de *De la démocratie en Amérique* (1835-1840), préconise une guerre sans merci et un étouffement économique par l'interdiction du commerce. N'écrit-il pas en 1841 dans *Travail sur l'Algérie* : « J'ai souvent entendu en France des hommes que je respecte, mais que je n'approuve pas, trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là [...] des nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre. [...] Je crois que le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays. »

Première explication à cette barbarie qui est dans l'air du temps : la fin justifie les moyens. Les gouvernants se donnent alors bonne conscience en inventant le mythe des civilisations dites « supérieures » qui auraient pour voca-



tion de « tirer vers le haut » les civilisations dites « inférieures ». On oublie trop souvent que des Jules Ferry, des Ernest Renan ont théorisé eux aussi, à l'exemple du comte de Gobineau, la raciologie, la différenciation qualitative entre les races.

Plus barbares que les « barbares »

Quant aux militaires, tous cultivent le mépris de « la canaille », vocable par lequel ils désignent le petit peuple de la métropole comme les populations colonisées : il est tellement plus facile, dès lors, de la réprimer et de l'exterminer. Enfin, il faut rappeler l'origine de nombreux colons, eux-mêmes forcés de quitter leur région ou leur pays natal



Lauriers sous les palmiers

Aspirant à une ascension rapide, les officiers français ne font pas de quartier, couverts par un régime pour lequel la fin justifie les moyens.

pour des raisons économiques ou politiques. Qu'ils soient italiens, espagnols, maltais, corses ou bien alsaciens-lorrains déportés, ces colons victimes du rejet ont tendance à repousser ceux qu'ils spolient.

Il s'agit donc bien pour tous les acteurs de la conquête et de la colonisation, pour les militaires en particulier, de faire avancer de front guerre et colonisation, de terroriser et d'affamer les populations locales par une politique de razzias. « La question n'est plus de gouvernement à gouvernement

mais de race à race », écrit encore en 1847, dans *De la colonie en Algérie*, un Tocqueville qui avait fait plus tôt, devant la cruauté des interventions françaises, cet aveu : « J'ai rapporté d'Afrique la notion affligeante qu'en ce moment nous faisons la guerre d'une manière beaucoup plus barbare que les Arabes eux-mêmes. C'est, quant à présent, de leur côté que la civilisation se rencontre » (*Travail sur l'Algérie*). Décidée par le gouverneur général Bugeaud, la politique de la terre brûlée engendre des famines et des épidémies. Elle complète des méthodes de massacres inventées et perfectionnées par Cavaignac, par Bugeaud et par Saint-Arnaud : les « enfumades » et les « emmurades » concernent les civils, sans distinction d'âge ou de sexe. Elles

consistent à asphyxier des personnes réfugiées dans une grotte, en allumant à l'entrée des feux qui consomment l'oxygène disponible et remplissent la cavité de fumée. « J'ai visité les trois grottes, voici ce que j'y ai vu, raconte un simple soldat en juin 1845 : à l'entrée gisaient des bœufs, des ânes, des moutons ; leur instinct les avait conduits à l'ouverture des grottes pour respirer l'air qui manquait à l'intérieur. Parmi ces animaux et entassés sous eux se trouvaient des femmes et des enfants. J'ai vu un homme mort, le genou à terre, la main crispée sur la corne d'un bœuf. Devant lui était une femme tenant son enfant dans ses bras. Cet homme, il était facile de le reconnaître, avait été asphyxié, ainsi que la femme, l'enfant et le bœuf, au moment où il » >>>

« *Nous rapportons un plein baril d'oreilles récoltées paire à paire sur les prisonniers, amis ou ennemis* »

Maurice d'Irisson d'Hérison

»» cherchait à préserver sa famille de la rage de cet animal. Les grottes sont immenses; on a compté hier sept cent soixante cadavres; une soixantaine d'individus seulement sont sortis, aux trois quarts morts; [...] les dix derniers qui peuvent se traîner encore ont été mis en liberté pour retourner dans leurs tribus; ils n'ont plus qu'à pleurer sur des ruines!»

Dans ses lettres qui l'inciteront à publier en 1891 *La Chasse à l'homme, guerres d'Algérie*, Maurice d'Irisson d'Hérison, publiciste et officier français, exprime son effroi devant les exactions de 1846, dans lesquelles il est impliqué: « Nous rapportons un plein baril d'oreilles récoltées paire à paire sur les prisonniers, amis ou ennemis. Des cruautés inouïes, des exécutions froidement ordonnées, froidement exécutées à coups de fusil, à coups de sabre, sur des malheureux dont le plus grand crime était quelquefois de nous avoir indiqué des silos vides. Les villages que nous avons rencontrés [...] ont été brûlés et saccagés; on a coupé leurs palmiers, leurs abricotiers parce que les propriétaires n'avaient pas eu la force nécessaire pour résister à leur émir et lui fermer un passage ouvert à tout le monde chez ces tribus nomades. Toutes ces barbaries ont été commises sans tirer un coup de fusil, car les populations s'enfuyaient devant nous [...]. Les oreilles indigènes valurent longtemps encore 10 francs la paire, et leurs femmes demeurèrent, comme eux, d'ailleurs, un gibier parfait. » ♦

Les chefs de l'armée d'Afrique



PHOTO JOSSEIA COLLECTION

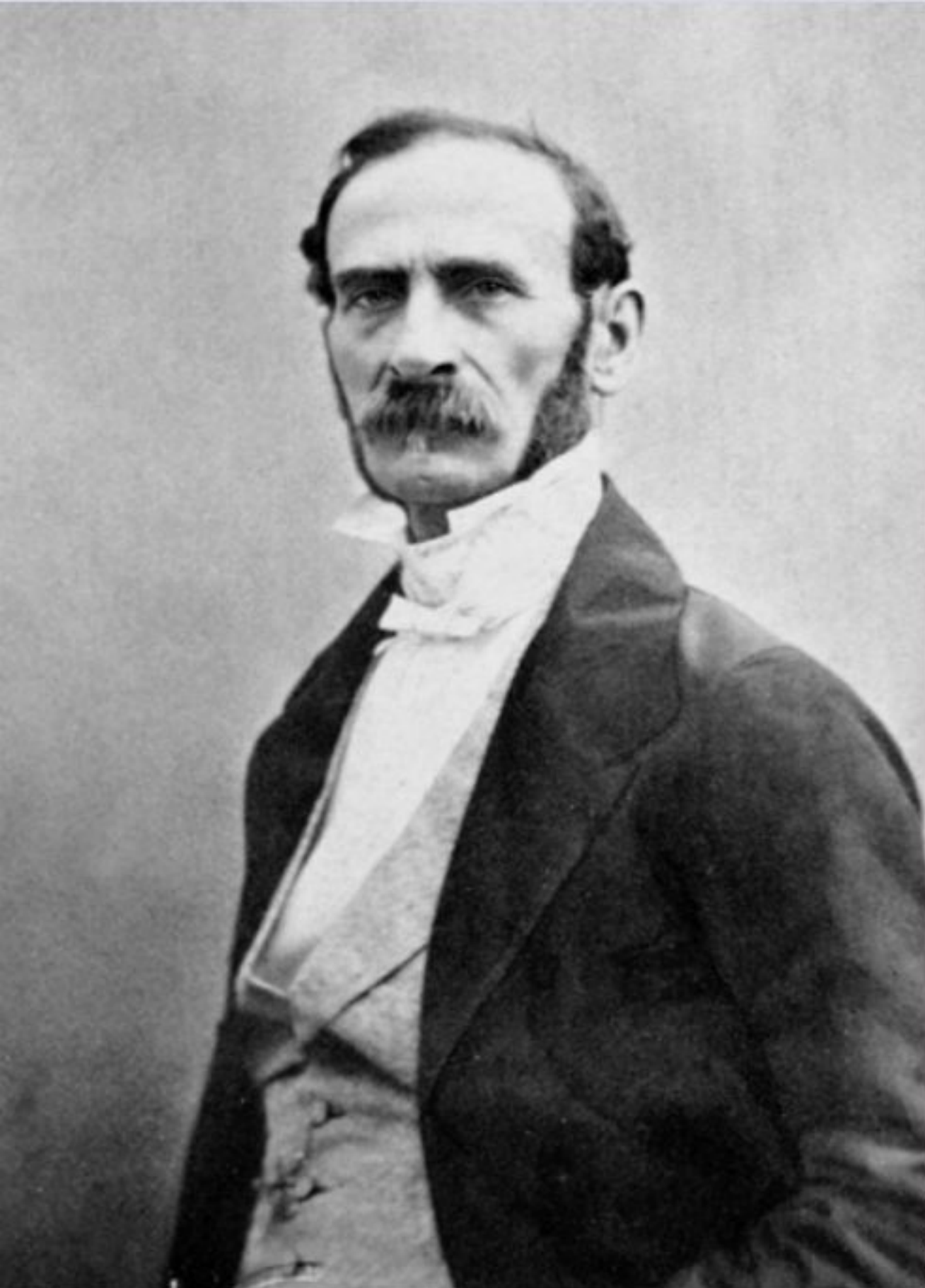
Thomas Robert BUGEAUD (1784-1849)

Sorti du rang, engagé comme simple grenadier dans l'armée impériale en 1804, promu caporal à Austerlitz, licencié de l'armée à la Seconde Restauration, il est élu député sous la monarchie de Juillet, puis nommé général par Louis-Philippe. Grand réprimeur d'émeutes populaires, nommé gouverneur général de l'Algérie en 1840, il y emploie de nouvelles méthodes sanguinaires inspirées de son expérience dans la lutte contre les partisans pendant la guerre d'Espagne. Nommé maréchal de France en 1843, il sera responsable des massacres de la révolution de février 1848. ♦

Armand Jacques Achille LEROY DE SAINT-ARNAUD (1798-1854)

Le 30 août 1837, Armand Jacques Achille Leroy de Saint-Arnaud écrit pour commenter sa jeunesse douteuse et malhonnête: « Ne faut-il pas mettre entre moi et le passé une mare de sang ou assez de lauriers pour cacher tant de tristes choses? » Lieutenant en 1831, maréchal de France en 1852, l'homme qui crée au plus fort de la guerre coloniale une « prime à la tête coupée », celui dont Victor Hugo dira qu'il « avait les états de service d'un chacal », ne cache rien de ses exactions dans ses lettres à son frère, resté en France: « 11 octobre 1842. Nous tirons peu de coups de fusil, nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les cahutes. L'ennemi fuit partout en emmenant ses troupeaux. Les villages et les habitants sont très rapprochés. Nous avons tout brûlé, tout détruit. Oh, la

guerre, la guerre! Que de femmes et d'enfants, réfugiés dans les neiges de l'Atlas, y sont morts de froid et de misère! Il n'y a pas dans notre armée cinq tués et quarante blessés. On ravage, on brûle, on pille, on détruit les maisons et les arbres. Des combats: peu ou pas. [...] Tu m'as laissé chez les Brazes, je les ai brûlés et dévastés. Me voici chez les Sindgad, même répétition en grand, c'est un vrai grenier d'abondance. Quelques-uns sont venus pour m'amener le cheval de soumission. Je l'ai refusé parce que je voulais une soumission générale, et j'ai commencé à brûler. [...] On ne se voit plus à dix pas. Nous sommes dans des bois épais, pêle-mêle avec les Arabes qui fuient, les chevaux qui renversent leurs charges, les chameaux qui se sauvent. Les femmes, les enfants, accrochés dans les épaisses broussailles qu'ils sont obligés de tra-



ADOC-PHOTOS

Louis Eugène CAVAIGNAC (1802-1857)

Polytechnicien et militaire de carrière, il est du côté des insurgés parisiens en 1830. Écarté de la métropole en 1832 et envoyé dans l'armée d'Afrique, le « massacreur de 48 » a près de 7 000 Parisiens sur la conscience et se couvre en Algérie d'une gloire qui n'efface pas ses massacres sanguinaires. ♦

verser, se rendent à nous. On tue, on égorge; les cris des épouvantés, des mourants, se mêlent au bruit des bestiaux qui mugissent, bêlent de tous côtés; c'est un enfer. [...]

» 15 août 1845. 500 Algériens s'abritent dans une grotte entre Ténès et Mostaganem. Ils refusent de se rendre. J'ordonne à mes soldats de les emmurer vivants. Je fais boucher hermétiquement toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes. Personne que moi ne sait qu'il y a dessous 500 brigands qui n'égorgeront plus les Français. [...] Ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir.»

Le 2 décembre 1851, le maréchal Leroy de Saint-Arnaud sera le bras armé du coup d'État de Charles Louis Napoléon Bonaparte. ♦



RUE DES ARCHIVESTALANDIER

François Joseph Lucien DE MONTAGNAC (1803-1845)

Saint-cyrien et militaire de carrière, il est l'un des principaux responsables des nombreux massacres à l'endroit des populations civiles pendant la conquête. Avant d'être envoyé en Afrique, il participe à la répression de l'insurrection républicaine parisienne de 1832. Il s'illustre en Algérie par sa brutalité envers les populations locales. « Nous nous sommes établis au centre du pays brûlant, tuant, saccageant tout, écrit-il le 2 mai 1843. Quelques tribus pourtant résistent encore, mais nous les traquons de tous côtés, pour leur prendre leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux. » Sa cruauté n'épargne pas les femmes: « On en garde quelques-unes comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste est vendu à l'enchère comme bêtes de somme », et il se vante des exécutions sommaires qu'il multiplie. Lieutenant-colonel, il écrit en janvier 1843 à M. de Leuglay: « Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux Arabes: tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens. [...] Qui veut la fin veut les moyens – selon moi, toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées, tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe; l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. » ♦

Louis JUCHAULT DE LAMORICIÈRE (1806-1865)

Polytechnicien et militaire de carrière, il seconde avec « efficacité » le général Bugeaud dans sa stratégie de dévastation de l'Algérie à partir de février 1841. Il négocie la reddition d'Abd el-Kader en 1847. Sa connaissance de l'arabe et de l'Algérie ainsi que sa détermination font de lui un chef de guerre à la fois compétent et respecté, quoiqu'il soit sanguinaire. Après s'être lancé dans une carrière politique, il participe activement à l'écrasement des journées insurrectionnelles de juin 1848. Il est arrêté lors du coup d'État du 2 décembre 1851, car il est un fervent opposant de Louis Napoléon Bonaparte. Emprisonné puis exilé pendant cinq ans, il finit par se réconcilier avec Napoléon III, avant de réorganiser et de commander l'armée pontificale. ♦



COLL. S. KAKOU/ADOC-PHOTOS

MILITAIRES... ET GESTIONNAIRES

Les bureaux arabes voient le jour le 1^{er} février 1844 pour amener les Algériens à « accepter avec le moins de répugnance possible [la] domination »...

PAR TRAMOR QUEMENEUR

Les bureaux arabes sont officiellement créés en 1844, sous le gouvernorat du maréchal Bugeaud et trois ans avant la reddition de l'émir Abd el-Kader, qui dirigea la résistance depuis 1832.

Ils remplacent les postes militaires installés par l'armée française au fur et à mesure de la conquête. Leur nombre passe de 40 en 1850 à une cinquantaine en 1870, qu'occupent 200 officiers environ. Ceux-ci sont détachés de leur corps d'origine. Rudimentaires dans

un premier temps, leurs connaissances sur la population locale et ses langues s'améliorent.

Les bureaux arabes se répartissent entre les bureaux de cercle (ou de seconde classe), regroupés en bureaux de subdivision (ou de première classe), eux-mêmes dirigés par des bureaux divisionnaires, puis une direction des affaires arabes, dépendante de l'autorité militaire. Au plus proche de la population, ils remplissent de nombreuses missions : faire la police dans leur cir-

DRH Dans « un pays [où] l'aristocratie est tout » (Montgravier), les bureaux arabes recrutent des chefs parmi les notables auréolés d'un certain prestige, ceux qu'ils pensent capables de maintenir l'ordre et de promouvoir leurs idées.

conscription, collecter des renseignements relatifs à la sécurité, rendre la justice, mais aussi exécuter des tâches de « pacification » liées à l'économie, l'éducation, la santé et les cultes. Pour cela, ils disposent d'un secrétaire indigène, le khodja, d'un secrétaire français, d'un interprète, d'un médecin ainsi que d'une troupe de cavaliers (les spahis), dirigée par le chaouch. Son administration repose sur une hiérarchie établie sur les titres ottomans ou arabes : des cheikhs aux khalifas ou aux bachagas, en passant par les aghas et les caïds. Les bureaux arabes s'inspirent donc du système antérieur, mis en place par les Ottomans, mais aussi par Abd el-Kader dans l'ouest du territoire. Certains titres resteront en usage jusqu'à l'indépendance.

Le mode d'administration des bureaux arabes dépend de la personnalité de leurs chefs, dont certains deviennent

de fins connaisseurs du pays et de sa population. Il en est ainsi du commandant Louis Rinn, qui intègre les bureaux arabes à partir de 1864 et y fait carrière. Certains font régner la terreur, en se rendant coupables, par exemple, d'exécutions sommaires. Ainsi le capitaine Auguste Doineau, à la tête du bureau de Tlemcen en 1857, est jugé pour avoir éliminé un notable algérien sur le point de dénoncer des malversations financières, et reconnaît même l'application régulière de cette pratique dans sa circonscription.

Toute la contradiction de la colonisation

C'est à cette période que les bureaux arabes changent. Auparavant, ils étaient soumis au « régime du sabre », c'est-à-dire au bon vouloir de leurs chefs, comme sous le régime ottoman. Mais ils avaient alors la réputation de protéger les populations locales, en dépit de leur comportement paternaliste, voire arbitraire, mais sans une volonté assimilatrice. Ils auraient ainsi servi de « trait d'union » entre les Européens

et les autochtones, selon les termes du capitaine Hugonnet. Ils correspondaient de même au rêve de « royaume arabe » pensé par le saint-simonien Ismaïl Urbain, dans lequel Napoléon III aurait régné sur ces terres musulmanes tout en prenant en compte leurs fonctionnements locaux. Progressivement, les bureaux arabes passent au régime civil, beaucoup plus bureaucratique. Cela permet d'ancrer le fonctionnement des communes ainsi que des départements de l'Algérie, inscrits dans la Constitution de 1848. Mais le régime civil laisse la part belle aux colons, qui honnissent Ismaïl Urbain et passent pour être des rustres auprès des chefs militaires des bureaux arabes. La défaite de Sedan, en 1870, la chute du Second Empire et l'avènement de la III^e République signent la fin du

« royaume arabe » et, par là même, des bureaux. Sous la III^e République, c'est alors le règne des colons, dans une perspective assimilatrice peu respectueuse des coutumes

EN PEINTURE

Dans *Une année dans le Sahel* (1859), l'artiste Eugène Fromentin brosse un saisissant portrait des autochtones : « Ce que ces proscrits volontaires détestent en nous, car ils nous détestent, ce n'est pas notre administration, [...] ce n'est pas notre industrie, [...] ce n'est pas non plus l'autorité, [...] c'est notre voisinage, c'est-à-dire nous-mêmes ; ce sont nos allures, nos coutumes, notre caractère, notre génie. Ils redoutent jusqu'à nos bienfaits. Ne pouvant nous exterminer, ils nous subissent ; ne pouvant nous fuir, ils nous évitent. »

J.-P. S.

locales. Les bureaux arabes ne continuent à exister que dans le Sahara, qui reste soumis au régime militaire durant toute la colonisation. Ils refont leur apparition aussi sous le protectorat marocain, sous le nom des « affaires indigènes ».

Les bureaux arabes et leur disparition symbolisent toute la contradiction de la colonisation : une partie des militaires français, maîtres d'œuvre de la conquête, sont respectueux des mœurs de la population autochtone, tandis que l'instauration de la République, avec ses libertés fondamentales, scelle dans la loi un fonctionnement colonial fondé sur la discrimination. ♦

Minute Papillon! Sidonie Bonnec

Du lundi au vendredi
14h-15h

> Vendredi 26 mars
« 1830, la Conquête de l'Algérie,
les vérités qui dérangent »
avec Tramor Quemeneur,
historien spécialiste de l'Algérie.



france
bleu

En collaboration
avec

Historia

Le supplice des cavernes

Alliée de Bou-Maza, qui prêche la révolte dans le massif du Dahra, la tribu des Ouled-Riah périt asphyxiée le 18 juin 1845 après que les grottes où elles s'étaient réfugiées ont été enfumées par les hommes du lieutenant-colonel Pélissier.



UNE GUERRE LONGUE DE 70 ANS

La conquête, qui s'étale de 1832 à 1902, est remarquable par sa durée. Il faut dire que les résistances comme les révoltes n'ont jamais vraiment cessé.

PAR TRAMOR QUEMENEUR

Le débarquement français à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830, suscite immédiatement une résistance du pouvoir beylical, puis très vite de la population locale.

Il ne faudrait pourtant pas croire que les oppositions sont homogènes ni en induire que l'armée française est empêchée de recruter localement. Ainsi, après la prise d'Alger le 5 juillet 1830, celle-ci incorpore des janissaires de la confédération de tribus kabyles des Zouaoua, ce qui conduit à la création du corps des zouaves dès 1831. Le recrutement de soldats autochtones se poursuit dans toutes les régions traversées. De plus, les militaires français, tirant parti des oppositions entre les tribus, concluent des alliances et des accords qui leur assurent le contrôle progressif du territoire. Les envahisseurs poursuivent,

Le Petit Parisien

TOUS LES JOURS
Le Petit Parisien
5 centimes
CHACUN SEMAINE
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE
5 centimes

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION: 18, rue d'Enghien (10^e), PARIS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS:
12 mois, 4 fr. 50. 6 mois, 2 fr. 25
UNION POSTALE:
12 mois, 5 fr. 50. 6 mois, 3 fr.



UN DOUAR EN RÉVOLTE
PILLAGE DU VILLAGE DE MARGUERITTE

Impasse Le 26 avril 1901, dans une Algérie que la métropole croit pacifiée, les musulmans du village baptisé « Margueritte » se soulèvent. « Si la France laisse subsister ce régime [d'expropriation, entre autres injustices], elle perdra l'Algérie », écrit la *Dépêche de Toulouse*.

perd sa smala, c'est-à-dire sa capitale et son gouvernement nomades. Il est contraint de se rendre le 23 décembre 1847. L'année suivante, le bey Ahmed de Constantine, qui tenait bon dans les montagnes des Aurès, doit faire de même. Mais la Kabylie résiste encore et toujours aux troupes françaises. En 1850, Bou-Baghla lance l'insurrection des tribus de l'Ouest. Il est tué quatre ans plus tard. La révolte se poursuit, en particulier avec Lalla Fadhma N'Soumeur. Sa capture en juillet 1857 marque la fin temporaire de l'engagement kabyle dans la lutte. Les Français paraissent alors maîtres du pays, mais les révoltes qui secouent les territoires conquis rendent la situation très instable. Ainsi, en 1845, la région de l'Ouarsenis s'embrase sous la houlette d'un jeune marabout, Bou-Maza, qui veut chasser les étrangers. C'est notamment à cette occasion que les troupes du maréchal Bugeaud pratiquent les « enfumades », qui coûtent la vie à quelque 700 personnes dans les grottes du Dahra (*illustr. p. ci-contre*). En 1849, dans l'oasis de Zaâtcha, près de Biskra (Sud-Est), éclate une nouvelle révolte, que des raisons fiscales motivent. Elle est menée par le guide (*mahdi*) Ahmed Bouziane. La tribu est taillée en pièces, et les chefs de l'insurrection sont décapités: les 24 têtes ont d'ailleurs été récemment restituées à l'Algérie le 3 juillet 2020. La question de la fiscalité et les spoliations conduisent à d'autres révoltes, notamment dans le Sud oranais en 1864-1865, dans la tribu des Ouled Sidi Cheikh. De nouveaux troubles agitent la région de 1881 à 1883, sous la di- >>>

LOOK AND LEARN/BRIDGEMAN IMAGES

non sans essayer des revers militaires, leur avancée sur les côtes jusqu'à Oran, qui tombe le 4 janvier 1831. L'année suivante, l'émir Abd el-Kader s'oppose aux conquérants. Deux ans plus tard, il signe un traité avec les Français, qui lui permet d'asseoir son autorité sur l'Oranie. Les hostilités reprennent l'année suivante, au cours de laquelle les Français subissent de lourdes défaites. Le 30 mai 1837, alors qu'ils échouent à prendre Constantine, dirigée par le bey Ahmed, le maréchal Bugeaud et Abd el-Kader signent le traité de la Tafna, qui

accorde de nombreuses concessions et un large territoire à l'émir, mais laisse les Français libres de conquérir Constantine – ce qui sera chose faite en octobre 1837.

La Kabylie résiste encore et toujours

En 1839, les combats reprennent entre Abd el-Kader et les troupes françaises, qui ont traversé son territoire. Les effectifs militaires sont portés à plus de 100 000 hommes. Harcelé, l'émir

»»» rection du chef religieux Bou-Amma. Même s'ils prennent davantage l'allure de gigantesques et régulières razzias, ils sont les signes d'une opposition à la colonisation.

La France affaiblie

De ces soulèvements, le plus puissant est certainement celui d'El-Mokrani, qui plonge ses racines dans la famine et les épidémies qui touchent l'Est algérien au cours des années 1867-1870. Dans un contexte qui voit la France affaiblie par la défaite de Sedan en 1870 – et cependant que l'agitation gagne certaines unités de spahis, qui refusent de partir combattre contre l'Allemagne –, le bachaga Mohamed El-Mokrani, déconsidéré par les autorités françaises, prend les armes. Il trouve le soutien de la confrérie de la Rahmaniyya, qui lance le djihad contre l'envahisseur, sous la houlette du cheikh El-Haddad. L'insurrection gagne tout le Constantinois, jusqu'aux portes d'Alger. Boumezrag El-Mokrani prend la relève de son frère, tué le 5 mai 1871. Les opérations militaires durent jusqu'en septembre. En plus de subir une répression sanglante, les tribus, vaincues, doivent verser 36 millions de francs, plusieurs dizaines de milliers d'hectares de terres leur sont confisqués, et des dizaines d'insurgés sont déportés en Nouvelle-Calédonie.

La répression de ce soulèvement ne met pas un terme aux révoltes, qui resurgissent toutefois de manière plus isolée et limitée, mais aussi sous d'autres formes, plus insidieuses : vol de bétail, attaques de fermes, incendies volontaires, autant d'exactions qui rendent difficile la vie des colons dans les campagnes. L'opposition à la colonisation se traduit aussi par le départ en exil (*hidjra*) de ceux qui ne veulent plus vivre sous la domination chrétienne ou refusent la conscription. C'est notamment le cas des Tlemcéniens avant la Première Guerre mondiale. La résistance devient dès lors de plus en plus politique. ♦

Les grandes figures de la résistance

Abd EL-KADER (1808-1883)

Abd el-Kader, né en 1808, d'une famille descendant du Prophète, est le fils du marabout Mahieddine de la confrérie Qadiriya, dans la région oranaise. Enfant précoce ayant reçu une éducation traditionnelle, il accomplit à 18 ans un pèlerinage à La Mecque, dont il retire une volonté de modernisation politique et religieuse. Intronisé « émir des croyants » à 24 ans par les tribus de Mascara, il mène la lutte contre la colonisation française. Il alterne périodes de guerre de harcèlement et moments de trêve au cours desquels il construit un État musulman moderne. Après sa reddition, en 1847, il est incarcéré en France pendant cinq ans, avant de se retirer à Damas, où il se consacre à la spiritualité. Il sera critiqué pour n'avoir pas poursuivi la lutte, son ouverture d'esprit, sa droiture et sa piété suscitent cependant un grand respect. Il est d'ailleurs élevé grand-croix de la Légion d'honneur pour avoir protégé les chrétiens de Damas.

COSTALEMAGE



Portrait présumé
de Lalla Fadhma
N'Soumeur.



Lalla FADHMA N'SOUMEUR (1830-1863)

Lalla Fadhma N'Soumeur, de son vrai nom Fadhma sid Ahmed, est née en 1830 dans le village d'Ouerdja, en Kabylie. Son père, de souche maraboutique, dirige une école coranique liée à la confrérie Rahmaniyya. Elle apprendrait ainsi très tôt le Coran. Selon la littérature orale, elle serait très belle. Elle est mariée de force, avant d'être répudiée. Après la mort de son père, elle reprend l'école coranique avec son frère, cheikh du village de Soumeur. Une prédiction lui ferait voir l'arrivée d'une armée, ce qui permet aux tribus kabyles d'organiser la résistance. Elle participerait notamment à la bataille de l'oued Sebaou en 1854, à 24 ans, et resterait insaisissable pour l'armée française. Mais elle doit se rendre le 11 juillet 1857 et est incarcérée. Elle meurt en 1863, à 33 ans. En 1956, l'historien Louis Massignon l'a surnommée la « Jeanne d'Arc du Djurdjura », et elle représente toujours pour les femmes algériennes un symbole quasi légendaire.

Le dey Ahmed de Constantine

Né vers 1784 à Constantine, hadj Ahmed est un kouloughli : il est d'ascendance turque par son père et son grand-père, qui se sont mariés avec des femmes originaires d'Algérie. Il fait très jeune un pèlerinage à La Mecque, avant d'entrer dans l'administration beylicale de Constantine. Il devient caïd, puis khalifa, et enfin bey (1826). Il commande alors les troupes de janissaires turcs, réforme la fiscalité et l'agriculture. Il participe aux combats pour la défense d'Alger en 1830, puis rentre à Constantine, où il est investi pacha par son Assemblée, sans que le sultan ottoman lui confère formellement le titre. Il se retrouve alors isolé, d'autant plus que Français et Tunisiens ont conclu un accord. Il réorganise son armée et son économie pour la guerre. Mais Constantine tombe en 1837. Ahmed Bey poursuit le combat dans le Sud, mais doit se rendre onze ans plus tard, le 5 juin 1848. Il meurt en 1850 à Alger.

La confrérie de la Rahmaniyya

La confrérie soufie Rahmaniyya, fondée en 1774, bien implantée dans l'Est algérien, est activement surveillée par les autorités coloniales. Son chef, le cheikh El-Hadj Amar, doit même s'exiler en Tunisie en 1857 pour échapper à la répression dont les représentants de la confrérie font l'objet au moment de l'insurrection en Kabylie. Cela ne l'empêche pas de se renforcer au cours des années 1860 sous l'action de son nouveau chef, le cheikh Ameziane el-Haddad, qui consolide la ferveur religieuse dans la région. Mais cette action suscite aussi de fortes tensions avec la zaouïa de Chellata, qui estime que la Rahmaniyya empiète sur sa zone d'influence. Il n'empêche que cette dernière joue un rôle de premier plan dans l'insurrection de 1871, avec l'appel au djihad lancé par le cheikh El-Haddad. La répression de l'insurrection et des chefs de la Rahmaniyya conduit à la réapparition en Kabylie des marabouts traditionnels, qui avaient été marginalisés par l'action de la confrérie.

Les Ouled Sidi Cheikh

Les Ouled-Sidi-Cheikh forment une confrérie religieuse créée au XVI^e siècle et installée dans les confins sahariens du sud-ouest de l'Algérie, de la frontière marocaine au djebel Amou. Leur insurrection, lancée en mars 1864, s'étend à tout le Sud, avant d'être réprimée en avril 1865. Mais elle reprend vite, surtout à partir de 1880, sous la houlette du cheikh Bouamama. Ce dernier, né en 1833 dans la partie marocaine de la tribu, vit à Ksour-Moghrar-Foukani, dans le Sud-Ouest oranais. Sensible aux prédications de la confrérie Senoussiyya, il rejette la présence des colonisateurs chrétiens. L'assassinat d'un chef de bureau arabe en 1881 déclenche un mouvement insurrectionnel fort de plus de 2000 combattants. Deux ans plus tard, Bouamama doit se replier au Maroc, mais poursuit le combat. Au cours des années 1890, les autorités françaises tentent de négocier avec lui, jusqu'à l'aman (trêve) donné sans condition en 1899. Le cheikh Bouamama meurt en 1908 près d'Oujda, au Maroc.

RÉFUGIÉS ET COLONS : LE RÊVE EUROPÉEN

L'espace colonial qui se forme après la conquête est vite appelé à accueillir nombre de nécessiteux et d'exilés politiques, français et étrangers.

PAR TRAMOR QUEMENEUR

L'Algérie : une terre d'utopies

Pour les saint-simoniens, l'Égypte avait dans un premier temps représenté le lieu utopique de la régénération, de la rencontre et du mélange des races, qui devait rapprocher Orient et Occident, islam et chrétienté. Mais c'est en Algérie que

ces penseurs ont eu la possibilité de mettre en œuvre leur projet, autour de Barthélemy Prosper Enfantin. Celui-ci arrive en Algérie en décembre 1839 comme membre d'une commission d'exploration scientifique. Il y retrouve d'autres saint-simoniens, comme l'interprète Ismaïl Urbain ou l'officier Edmond Pellissier de Reynaud. Ils participent à des travaux, livres, cartes, traductions, et fondent aussi la Société orientale en 1843, qui publie la *Revue de l'Orient*. Leurs travaux scientifiques et exploratoires permettent ainsi de mieux connaître l'Algérie et ses populations.

Néanmoins, Prosper Enfantin n'est pas mû que par des considérations scientifiques. Il publie ainsi en 1843 l'ouvrage *Colonisation de l'Algérie*, dans lequel il plaide en faveur de la colonisation et de la nécessité d'« organiser, de gouverner et d'administrer les tribus soumises ». Certains saint-simoniens acquièrent ainsi des propriétés. D'autres



ARCHIVES CHARMET/BRIDGEMAN IMAGES

Dual Prosper Enfantin, désireux de rapprocher Orient et Occident, œuvre à une meilleure connaissance de l'Algérie et de ses habitants, mais soutient aussi la colonisation.

se lancent dans la banque : Paulin Talabot crée par exemple la Société générale algérienne en 1865 en vue de réaliser des travaux d'irrigation et d'infrastructures tout en acquérant à vil prix 100 000 hectares de terres. Il fonde par ailleurs la Compagnie des chemins de fer algériens, grâce à laquelle il relie les mines de Mokta-el-Hadid au port de Bône, aménagé en 1867. La traversée est ensuite assurée par la Société générale des transports maritimes à vapeur (qui voit le jour en 1865) – direction les hauts-fourneaux du Tarn, qui appartiennent à son frère... Ainsi, pour certains saint-simoniens, la colonisation constitue une véritable aubaine d'enrichissement.

Rendre la « fusion des races » désirable

D'autres sont davantage intéressés par les réalisations sociales, notamment en matière de « fusion des races ». Ainsi, Ismaïl Urbain, Edmond Pellissier et d'autres contractent mariage avec des Algériennes. Ils plaident également pour que l'on considère les populations locales : « En vivant au milieu des Arabes, sur le pied d'égalité, en les admettant dans l'intérieur de nos familles et en pénétrant chez eux, en leur faisant partager enfin nos travaux et nos plaisirs, nous amènerions bientôt cette fusion désirable » (E. Pellissier). Ces

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE



MARSEILLE - ALGER : 20 HEURES

Au creux de la vague Vingt heures pour rallier Alger, vante la Compagnie générale transatlantique en 1900. Dès 1851, 131 000 Européens ont fui la misère et les maladies pour chercher fortune de l'autre côté de la Méditerranée, où la plupart vivront péniblement de la terre.

saint-simoniens « arabophiles » (ou « indigénophiles ») s'opposent bien entendu à la violence de la conquête. Ismaïl Urbain, nommé au ministère de la Guerre, élabore de nombreux textes visant à protéger les populations locales, qui concernent notamment les écoles arabes-françaises (1850), les medersas (universités musulmanes, 1850), la propriété des tribus (1851) ou encore la justice musulmane (1854). Après le voyage de Napoléon III en Algérie en 1860, Ismaïl Urbain devient le conseiller personnel de l'empereur pour l'Algérie. Dans son livre *L'Algérie pour les Algériens* (publié en 1861 sous le pseudonyme de Georges Voisin), il prépare le rêve de Napoléon III

de « royaume arabe », qui serait associé à la France et dont l'empereur serait le souverain. Mais les conceptions favorables aux colons triomphent après la chute du Second Empire.

Groupes anarchistes

Par ailleurs, l'Algérie, comme bon nombre de colonies, est aussi une terre de déportation et de bague. Le fameux « Biribi » n'existe pas, mais aurait très bien pu s'y trouver... Le bague de Lambèse, dans le Constantinois, est lui bien réel. En 1850, il « accueille » 500 insurgés de la révolution de juin 1848. Les conditions de vie y sont très dures, notamment du fait de la chaleur. Six >>>

Les saints-simoniens dans le texte

Ils sont les disciples de Claude-Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon. Les saint-simoniens pensaient que, grâce au progrès et au développement de la société industrielle, et en se fondant sur une « aristocratie de talents » dans les domaines économique, scientifique, technique et intellectuel, il serait possible de parvenir à une société nouvelle, fraternelle et pacifique. Parmi les premiers saint-simoniens se trouvent le jeune Auguste Comte, Prosper Enfantin ou encore le financier Émile Pereire. T. Q.

Comme bon nombre de colonies, l'Algérie est une terre de déportation et de bagne, où sont envoyés des insurgés de 1848 comme des communards de 1871

» mille révolutionnaires de 1848 font également l'objet d'une « déportation politique » en Algérie. Ceux-ci doivent s'y installer, de la même manière que certains communards de 1871 (tandis que des condamnés de l'insurrection d'El-Mokrani en 1871 sont déportés en Nouvelle-Calédonie, où ils retrouvent de nombreux autres communards). La présence de ces révolutionnaires sur le sol algérien contribue à radicaliser quelque peu le paysage politique algérien. Des groupes et des journaux anarchistes se créent, essentiellement à partir des années 1890. Ainsi, Fernand Grégoire publie *Le Tocsin*, journal socialiste anarchiste. Celui-ci donne à lire des articles antijuifs, mais aussi des articles en arabe. D'autres quotidiens reprennent les titres de la presse métropolitaine: *Le Libertaire*, *La Révolte...* Ces journaux sont appuyés par de petits groupes militants, à Bab-el-Oued (Alger), à l'Agha, à Boufarik, à Blida... Certaines publications évoquent la situation coloniale, comme *Le Tocsin*, qui qualifie le régime administratif de l'indigénat de « code de la matraque ». Néanmoins, ces journaux ne vont pas jusqu'à remettre en question la présence française en Algérie. À la façon des saint-simoniens, ils plaident pour une entente entre les communautés, et, dans leur cas, pour une lutte contre la tyrannie et le pouvoir. ♦



Les « pieds-noirs » ou l'invention d'un peuple

Si le terme « pied-noir » est bien entendu anachronique, car il s'est popularisé au moment de la guerre d'Algérie, il n'en reste pas moins que ses origines incertaines remontent à la période coloniale. Il pourrait ainsi se rattacher à la couleur des bottes des conquérants, à celle des pieds des vigneron qui foulait le raisin ou, peut-être plus vraisemblablement, à la variété des pieds de vigne implantés à la fin

du XIX^e siècle. Certains évoquent encore la couleur des pieds des machinistes qui travaillaient sur les bateaux à vapeur en Méditerranée, d'autres, enfin, la participation des Amérindiens Blackfeet au débarquement des Alliés en novembre 1942. Une certitude: le mot a circulé au XIX^e et au XX^e siècle, avant de se cristalliser au moment de la guerre d'Algérie et de devenir un terme générique. Auparavant, eux-mêmes s'appelaient les « Algériens »:



L'envers et l'endroit du clan Camus

Albert Camus est né le 7 novembre 1913 à Mondovi, village près de la frontière tunisienne. Son père, Lucien, né en 1885 dans la Mitidja, à Ouled-Fayet, est devenu orphelin à 1 an. Il commence à travailler comme ouvrier agricole, avant de partir faire son service au Maroc. À son retour, en 1909, il épouse Catherine Sintès, d'origine espagnole, à Kouba. Le couple part alors s'installer à Mondovi, où Lucien exerce le métier de caviste dans la propriété Le Chapeau du gendarme. Un premier enfant, également prénommé Lucien, naît, quatre ans avant Albert. En 1914, son père est mobilisé dans le 1^{er} régiment de zouaves et part pour la France. Gravement blessé à la bataille de la Marne en septembre, il est hospitalisé à Saint-Brieuc. Il y décède le 11 octobre et il y est enterré. Son fils viendra sur sa tombe plus de quarante ans plus tard, comme il le raconte dans *Le Premier Homme*. Sa mère s'installe ensuite dans sa famille à Alger, dans le quartier de Belcourt, l'un des rares quartiers populaires où se côtoient Français et « musulmans », et où grandit Albert (*ci-contre, en noir, à 7 ans*). T. Q.

té de s'installer. Ils viennent gagner de l'argent en commerçant avec les soldats, avant de retourner dans leur pays. Tel est notamment le cas des habitants de l'île de Minorque, aux Baléares, qui embarquent sur les bateaux à Mahon. Progressivement, leur nombre s'accroît: ils sont 35 000 en 1849.

Enracinement

Sous la II^e République, qui transforme l'Algérie en trois départements français, le nombre de colons européens s'accroît davantage encore: ils sont 131 000 en 1851. C'est à cette date que le nombre de Français devient supérieur à celui des autres Européens: 66 000, contre 65 000. Pour accueillir ces nouveaux colons, 41 villages de colonisation sont créés. Mais les Européens d'Algérie se concentrent déjà majoritairement dans les villes, essentiellement dans l'Oranie et l'Algérois. En effet, si des terres leur sont allouées, il faut les mettre en état pour qu'elles puissent être cultivées. Beaucoup éprouvent des difficultés, et leurs terres sont progressivement rachetées par de grands groupes.

À partir de 1855, le nombre de naissances d'Européens en Algérie de-

vient définitivement supérieur à celui des morts, signe de l'acclimatation et de l'enracinement des colons. Auparavant, le paludisme et le choléra étaient les deux principales causes de mortalité. Le nombre d'Européens atteint alors 164 000 personnes. Sous le Second Empire, cette première génération de colons s'oppose de façon importante aux autochtones, mais aussi au gouvernement métropolitain et aux bureaux arabes, accusés de protéger les « indigènes » (*lire p. 28*). C'est l'époque du « royaume arabe » de Napoléon III. Sa politique place alors sur un pied d'égalité les différentes populations: le sénatus-consulte du 14 juillet 1865 alloue la possibilité aux « indigènes musulmans » d'Algérie, aux « israélites » ainsi qu'aux étrangers d'être naturalisés. Mais le nombre de naturalisations reste faible: une centaine de « musulmans », 150 « israélites » et 1 400 étrangers de 1865 à 1870. Après la chute du Second Empire, le décret Crémieux rompt cette égalité en naturalisant tous les Juifs d'Algérie: presque 35 000 deviennent ainsi français. Il y a alors 164 000 Français, contre plus de 115 000 étrangers européens, même si les dénombrements continuent de distinguer les Juifs >>>

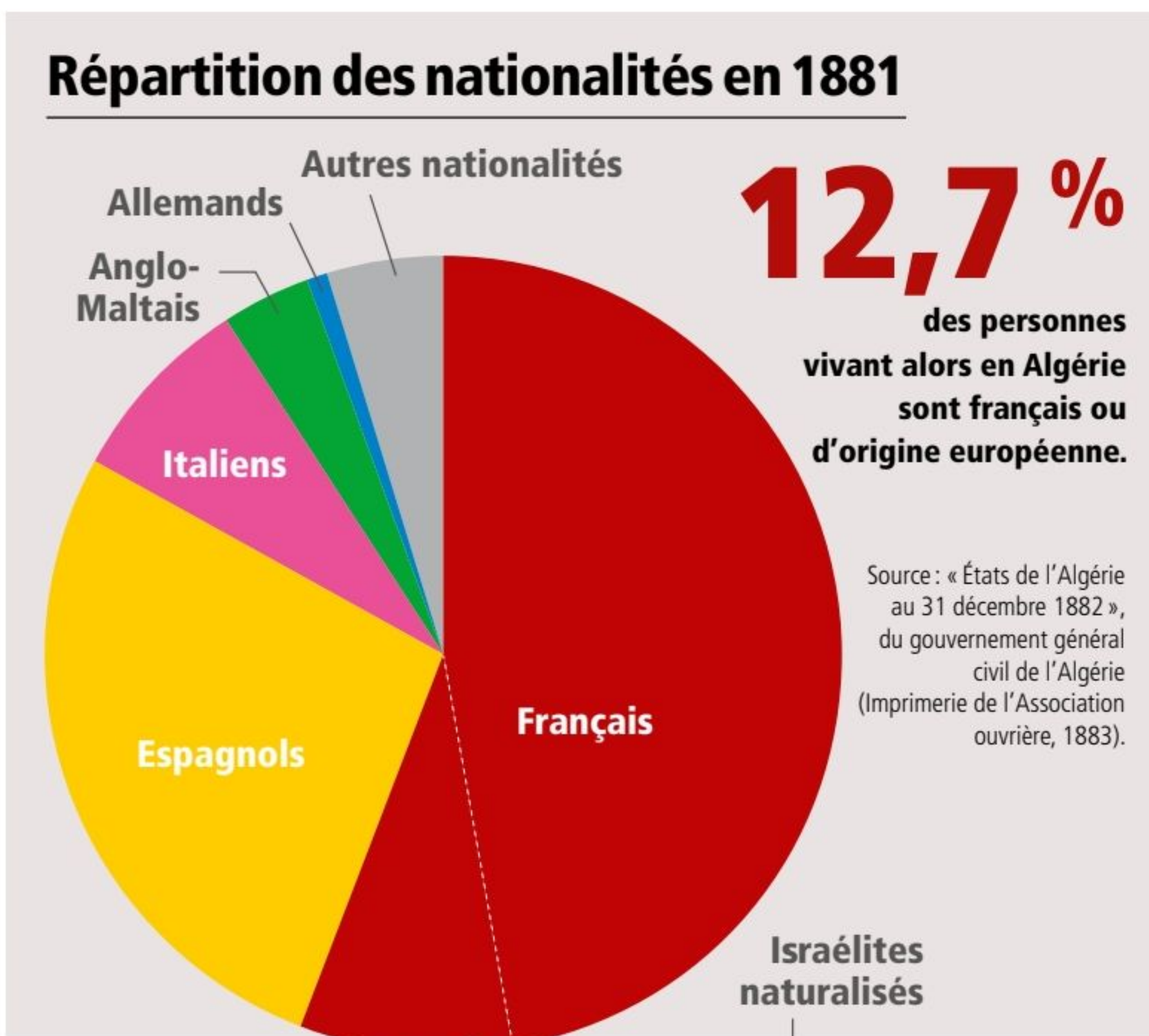
ce n'est que tardivement, au moment de la guerre d'indépendance, que l'expression a été revendiquée par les Algériens eux-mêmes... Ils étaient nommés de manière plus neutre les Français d'Algérie et de manière plus juste les Européens d'Algérie.

Pour quelles raisons? Dès la première décennie de la conquête, des Français et d'autres Européens suivent les militaires. Le général Clauzel encourage ainsi l'installation de paysans pauvres et de chômeurs de France, mais aussi d'autres pays du continent, notamment de Rhénanie. L'implantation de ces « pionniers » est difficile. De plus, certains n'ont pas forcément la volon-

» des « Français d'origine » jusqu'en 1911. Il faut dire que l'antisémitisme est alors très important en Algérie.

Marseillaise antijuive

Au cours des années suivantes, le nombre d'étrangers croît rapidement du fait de l'appel à la main-d'œuvre pour la construction des infrastructures en Algérie. Ils redeviennent presque aussi nombreux que les Français, même si de nombreux Alsaciens et Lorrains fuyant l'occupation allemande arrivent : 155 000 étrangers, contre 156 000 Français en 1876. Dix ans plus tard, l'écart reste faible : l'Algérie compte 203 000 étrangers pour 220 000 Français. De plus, parmi ces derniers, plusieurs dizaines de milliers sont des étrangers naturalisés. Or, ceux-ci demandent parfois leur naturalisation pour des intérêts immédiats. Par exemple, environ 2 000 Italiens se font naturaliser en vingt ans, mais le changement de législation sur les pêcheurs et corailleurs italiens en 1885 en amène immédiatement un millier à en faire de même, et plus de 5 000 autres en dix ans – lesquels continuent toutefois à retourner en Italie après la saison de pêche : la nationalité ne représente jamais que la possibilité de travailler sur le territoire français.



Les autorités constatent aussi que la natalité des étrangers est plus importante que celle des Français et que ces derniers vont rapidement devenir minoritaires. Les Espagnols, majoritaires en Oranie, sont presque 145 000 en 1886 ; les Italiens, 44 000, surtout dans le Constantinois. C'est pourquoi les autorités désirent naturaliser d'office les

enfants nés de parents étrangers sur le sol algérien : la loi du 26 juin 1889 sur le droit du sol généralise le principe à toute la France. Des milliers d'enfants deviennent ainsi français chaque année en Algérie, de manière croissante. En une génération, ils sont plus de 160 000 dans ce cas. C'est ainsi que naît le « peuple pied-noir », avec sa langue, le pataouète, qui mélange français, arabe, italien, espagnol, mais aussi maltais et kabyle.

Pour autant, les problèmes ne disparaissent pas. Ceux qui sont péjorativement appelés les « néos » sont rejetés, jusqu'à parler d'un « péril étranger » dans les années 1890. Ce racisme vise les Français d'origine espagnole ou italienne, mais aussi les Juifs d'Algérie. La situation du marché du travail explique avant tout cette situation, comme le clame la *Marseillaise antijuive* : « Chassons toute cette bande d'étrangers. Ça fera travailler. » Mais ces Français nés d'au moins un parent étranger deviendront parfois les plus grands représentants de la nation, comme le montre le destin d'Albert Camus (*lire p. 37*). ♦



Sourde oreille Le paysage politique algérien se durcit à l'arrivée de révolutionnaires français. Des journaux radicaux, comme *Le Cri algérien*, dénoncent la tyrannie et le pouvoir sans contester la mise en tutelle du pays.

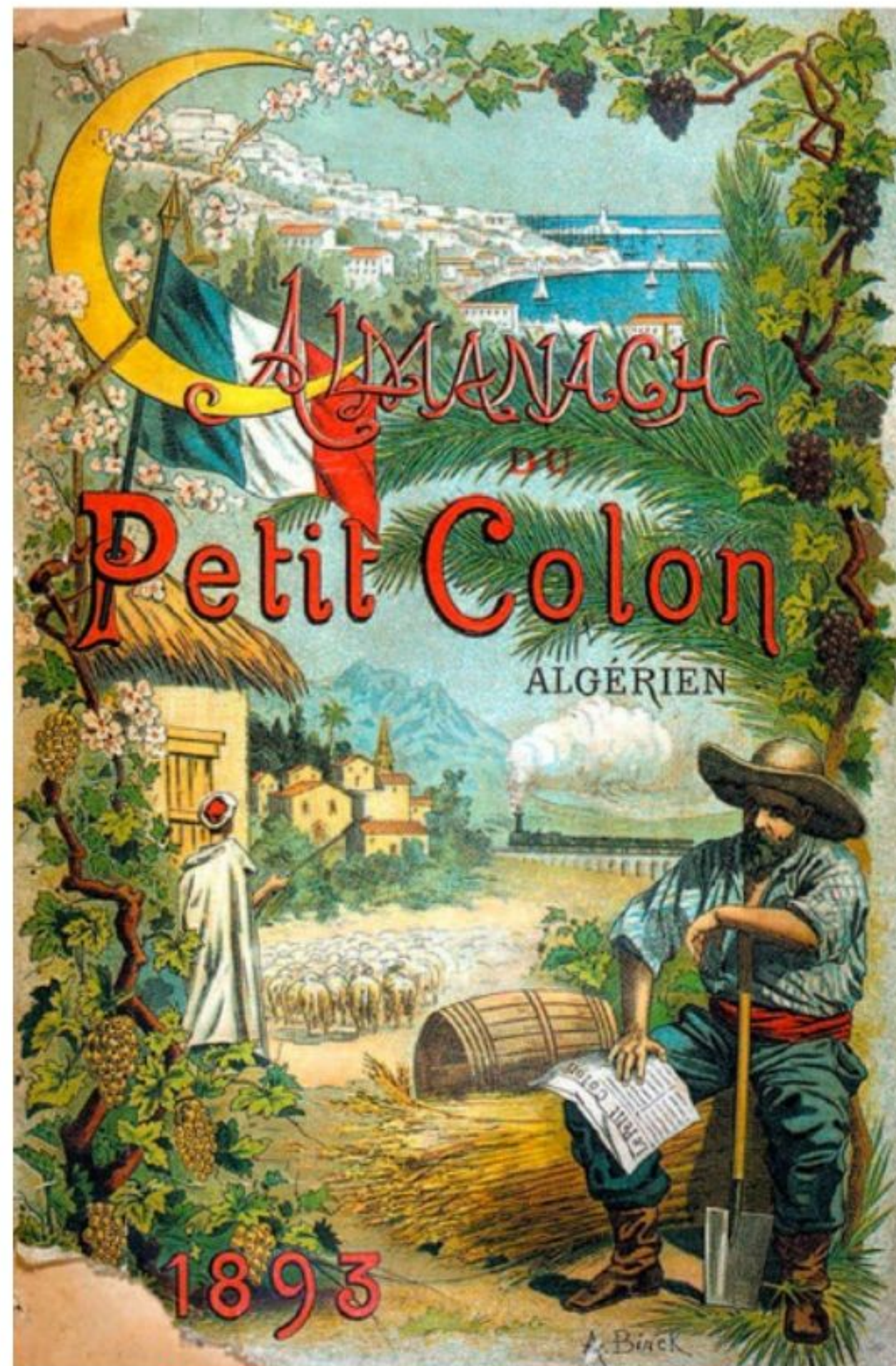
PAR L'ÉPÉE ET PAR LA CHARRUE

Jouant d'une législation favorable, le conquérant accapare les terres les plus fertiles. Une prédation économique qui frappe durement le pays.

PAR TRAMOR QUEMENEUR

Dès les premiers moments de la conquête, la volonté de tirer le maximum de profit des richesses algériennes est patente. Ainsi, après la reddition du dey d'Alger, les soldats français pillent la ville et les trésors de la régence, en dépit des promesses du traité. Avant même la conquête, certains penseurs de la colonisation avaient déjà en tête les bénéfices qu'ils tireraient du territoire algérien. Sur place, les soldats y découvrent non pas des terres vierges et marécageuses, comme le veut la légende, mais « de jolies maisons de campagne entourées de jardins [...]. La végétation y est superbe et partout des sources et des courants d'eau fécondent la terre. Les fruits sont en abondance », témoigne un officier en 1831. La réputation de « grenier de Rome » n'est plus à faire depuis l'Antiquité. D'ailleurs, la régence d'Alger avait fourni du blé à la France au moment de la Révolution française, une dette qui ne fut jamais honorée, et à l'origine du coup de chasse-mouches du dey au consul de France en 1827, prétexte de l'expédition de 1830...

Dès 1830, le général Clauzel crée une société pour gérer une ferme de colo-



Sans modération
Entre 1880 et 1930, 400 000 ha
sont consacrés à la viticulture,
une activité lucrative dont
la colonie tire d'importants
revenus.

ALPHONSE BIRCK/WIKIMEDIA COMMONS

nisation de 1 000 hectares dans la Mitidja. C'est d'ailleurs la devise du général Bugeaud: *Ense et aratro* (« par l'épée et par la charrue »)... Il faut alors s'arroger les terres et les forêts. À commencer par les meilleures, celles de la régence: le *beylik*. Ensuite, les terres appartenant aux confréries religieuses: ce sont les biens *habous*. Or, toutes servaient à des redistributions en cas de disette. Quand cela arrive, notamment de 1867 à 1870, les conséquences sont dramatiques, avec au moins 300 000 morts. Ces terres sont collectives, sans titre particulier, tout comme les terres *arch*, qui appartiennent à une tribu ou

à un village. Comme la population ne peut justifier d'un titre de propriété, elles vont aussi être confisquées et distribuées, le plus souvent à de grandes compagnies, comme la Société genevoise ou la Société de la Macta et de l'Habra. Sous le Second Empire, le sénatus-consulte d'avril 1863 sur le « cantonnement » délimite le territoire des tribus afin de tempérer les prétentions des colons. Néanmoins, les villages de colonisation, tels que Draria (*lire p. 40-41*), ne cessent de se créer.

Le point de bascule le plus important se situe après la révolte d'El-Mokrani et de cheikh El-Haddad en 1871, qui conduit à la confiscation de 500 000 hectares. Surtout, de nombreux Alsaciens et Lorrains fuyant la défaite contre la Prusse s'installent en Algérie. La loi Warrier de 1873, renforcée par la loi de 1887, permet de déclarer « vacants » des biens individuels ou en indivision, et de les redistribuer aux colons. Au total, deux millions d'hectares des meilleures terres sur huit passent ainsi entre les mains des colonisateurs. Beaucoup de fellahs, appauvris, doivent vendre celles qu'il leur reste, pour errer à la recherche d'un travail, sans avenir si ce n'est la révolte... ♦

DRARIA, UN VILLAGE À L'HEURE COLONIALE

Bienvenue en Algérie... française, où « de nouveaux centres de population » ouverts aux Européens se multiplient autour de la capitale.

PAR COLETTE ZYTNICKI

Draria, situé à une dizaine de kilomètres d'Alger, vit le jour sous la forme d'un village de colonisation en 1842. Dans cette région, appelée le Sahel d'Alger, on pratiquait avant 1830 l'élevage et une agriculture vivrière dans de grands domaines appartenant à de riches Algérois ou dans de petites propriétés. Les uns et les autres commencèrent à être rachetés à vil prix par les Français arrivés dans le sillage des militaires dès le début de la conquête. On vit même apparaître des compagnies qui regroupaient plusieurs actionnaires faire pression sur les autorités pour obtenir des terres. Dans un climat de fièvre spéculative, les biens changeaient souvent de mains, soit que les propriétaires fussent repartis en métropole, soit qu'ils eussent cherché à les revendre avec profit.

Un état adressé à la commission de la colonisation et rédigé le 15 février 1842 recensait les 22 « principaux propriétaires européens dans le massif d'Alger ». Quatre d'entre eux étaient répertoriés à Kaddous, l'ancien nom de Draria, dont la création, comme celle des bourgs environnants, s'inscrivait dans le plan de colonisation étatique présenté en Algérie par l'arrêté du 18 avril 1841. Selon l'article 1, « la colonisation d'un territoire déterminé et la formation de nouveaux centres de population sont autorisées par arrêté du gouverneur général, qui règle les conditions d'existence de ces éta-

blissements, leur emplacement, leur circonscription, la population qu'ils sont susceptibles de recevoir immédiatement, et l'étendue des terres à concéder aux premiers habitants ». Voulant ancrer territorialement la conquête militaire, ce plan prévoyait de faire appel à des colons venus d'Europe pour mettre en valeur les terrains pris aux autochtones.

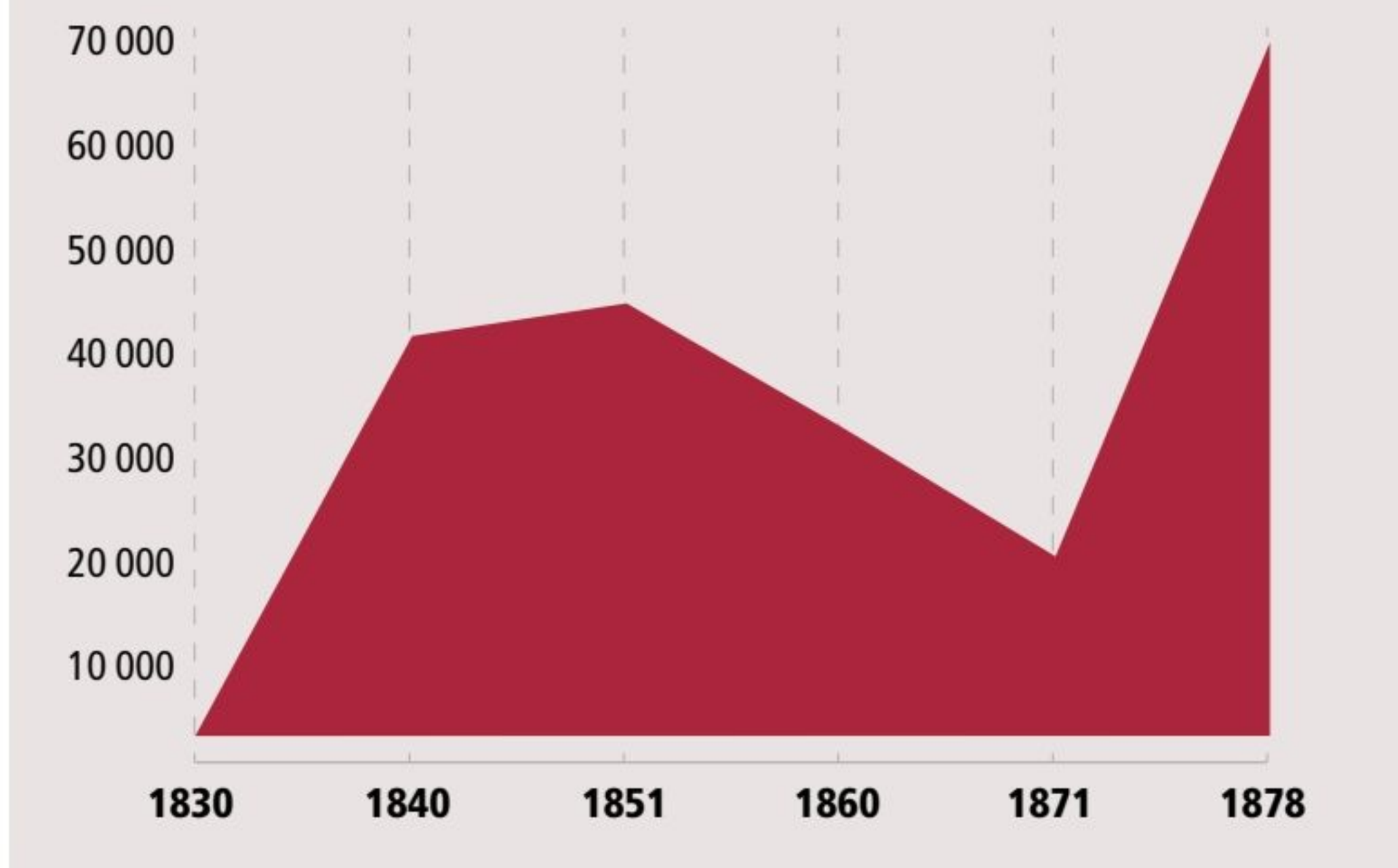
Répartis en couronne autour d'Alger, les villages étaient aussi censés assurer l'approvisionnement de la capitale et la sécurité grâce à la formation de milices villageoises. À Draria, quelque 50 colons

venus en famille, originaires de France, d'Allemagne et de Suisse, reçurent des concessions de sept à huit hectares, qu'ils devaient mettre en valeur pour en obtenir la propriété définitive. Un village prit forme, protégé par un fossé défensif, avec son église, sa maison commune et son école, reléguant ceux que l'administration française appelait les « indigènes » en marge.

Pour trouver les terres à distribuer, l'administration utilisa ici comme en bien d'autres endroits deux leviers : la mise sous séquestre et l'expropriation. La première résulta de la fuite

Accroissement de la population agricole européenne

Source : « États de l'Algérie au 31 décembre 1882 », du gouvernement général civil de l'Algérie (Imprimerie de l'Association ouvrière, 1883).



PLANTATIONS FRANÇAISES LES PLUS IMPORTANTES DU SAHARA ALGÉRIEN
 Création des grandes oasis d'Ouirir, de Sidi Yahia et d'Ayata (OUED RIR')
50.000 PALMIERS - DATTIERS.



العراوية
LA SAHARIENNE
 Datte de l'Oued Rir'

SOCIÉTÉ AGRICOLE & INDUSTRIELLE DU SUD-ALGÉRIEN.

Direction à BISKRA, (Algérie)

Succursale à MARSEILLE
 Ancienne Maison PELOUX & C^{ie}

SIÈGE SOCIAL, à PARIS.

Lith. A. Janniot et Cie, Paris

Le vivre (pas) ensemble Les premiers colons, retenus sur dossier, s'installent dans les villages de colonisation de 1840 à 1860, tandis que les populations autochtones sont reléguées dans les hameaux environnants. • Publicité pour la plantation La Saharienne, vers 1930.

1871-1881

190

villages créés.

81

fermes isolées sur une étendue
 de 466 873 hectares
 et pour une dépense de
 57 197 000 francs.

47

agrandissements de villages.

9 858

familles de colons s'y installent,
 soit 28 245 personnes.

des populations locales qui, en 1839, avaient rejoint la résistance. Dans la nuit du 19 au 20 décembre de cette année, les tribus Draria, Beni-Arbia et Ouled-Seriah, qui habitaient la région, s'enfuirent brusquement. Ainsi disparurent en quelques heures nombre d'habitants, comme ce fut souvent le cas dans le Sahel algérois. Leurs terres furent en grande partie confisquées; et les familles qui restèrent, regroupées hors des zones de colonisation.

« Nettoyage » démographique

Une autre partie du territoire concédé repose sur l'expropriation. L'arrêté qui fixait le plan de colonisation d'avril 1841 lui donna un caractère d'exception. Son article 5 stipulait que « les propriétés particulières et des corporations, qui auront été reconnues indispensables à la colonisation par la délibération du conseil, seront expropriées d'urgence pour cause d'utilité publique, à la diligence du directeur de l'Intérieur, et affectées à la colonisa-

tion immédiatement après l'arrêté qui aura prononcé l'expropriation, sauf règlement ultérieur de l'indemnité ». L'expropriation fut signifiée aux propriétaires de Kaddous concernés par le même arrêté, qui présida à la création du village le 10 janvier 1842. Mise sous séquestre et expropriation légale engendrèrent l'éviction d'une partie des populations locales, ce qui entraîna, selon l'expression du géographe Hildebert Isnard, un « nettoyage » démographique. Elles introduisirent aussi une telle confusion que l'administration procéda à une vérification des titres de propriété en 1846. Il s'agissait de régulariser les biens acquis par les Européens, d'agrandir le domaine que s'était taillé l'administration française, réservoir d'une colonisation étatique à venir, et, enfin, de commencer à diffuser le droit foncier français parmi les « indigènes ». Draria ne fut toutefois pas concerné par cette mesure. Ainsi, en quelques années, par voie d'achat, d'expropriation légale et de séquestre, une partie de la population de l'Algérie se vit déposséder de la terre. ♦

RAIL, ROUTE, TOURISME... L'EMPREINTE COLONIALE

Les villes se transforment, les campagnes changent, les transports se développent. Tout est différent, sauf le sort réservé aux « indigènes ».

PAR TRAMOR QUEMENEUR

Pendant tout le XIX^e siècle, le territoire algérien se transforme considérablement. Cela commence par délimiter et nommer le territoire. C'est le ministre français de la Guerre Virgile Schneider qui décide officiellement, dans une instruction au gouverneur général de l'Algérie du 14 octobre 1839, que le terme « Algérie » désignera désormais l'ensemble du territoire sous domination française en Afrique du Nord. De fait, les Français continuent à façonner le territoire, jusqu'à renommer les lieux et les personnes.

Les meilleures terres sont captées par les colons : dans la plaine de la Mitidja, près d'Alger, autour d'Oran et plus largement sur toutes les plaines côtières et les collines voisines... Au cours du XIX^e siècle, des systèmes d'irrigation sont créés ou améliorés – certains existaient déjà –, ce qui permet d'augmenter les rendements. Mais, à partir de 1870, l'arrêt de cette politique hydrau-



lique rend plus difficile l'installation de colons sur de petites propriétés. Des sociétés et de grands propriétaires s'implantent. L'agriculture est surtout vouée à l'exportation, avec une production de plus en plus intensive de céréales et de vin. La viticulture est d'ailleurs la culture la plus emblématique de la colonisation, en constante augmentation à la fin du XIX^e siècle.

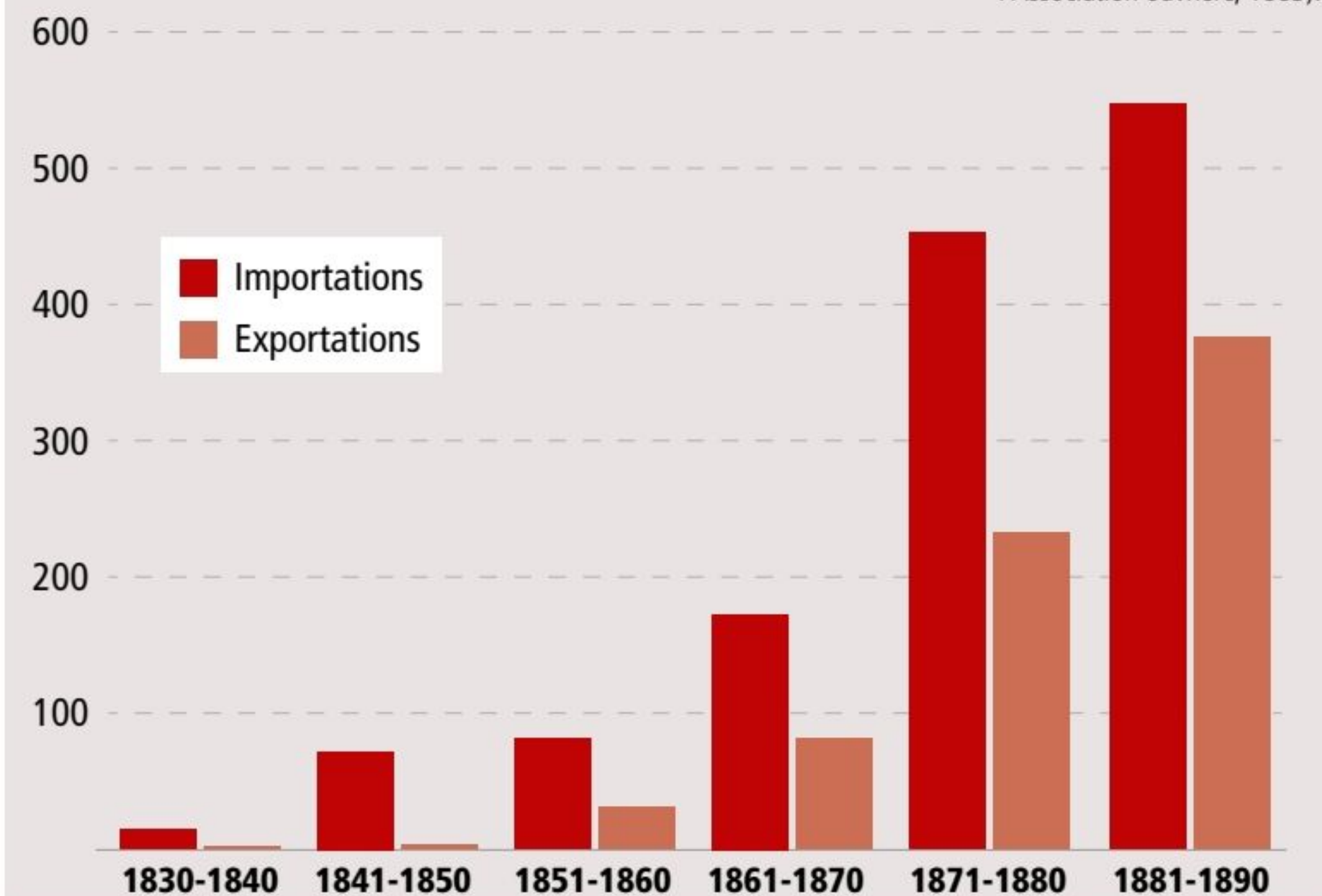
La Casbah en danger

Ce ne sont pas seulement les cultures qui changent dans les campagnes algériennes : ce sont aussi les propriétés. Des villes et des villages de colonisation sont créés, aux noms bien français, avec mairie et clocher en leur centre ; dans la campagne, les fermes et leurs cyprès ont des allures provençales... Évidemment, les agglomérations se transforment aussi : dès la fin du XIX^e siècle, on observe un mouvement de repli des

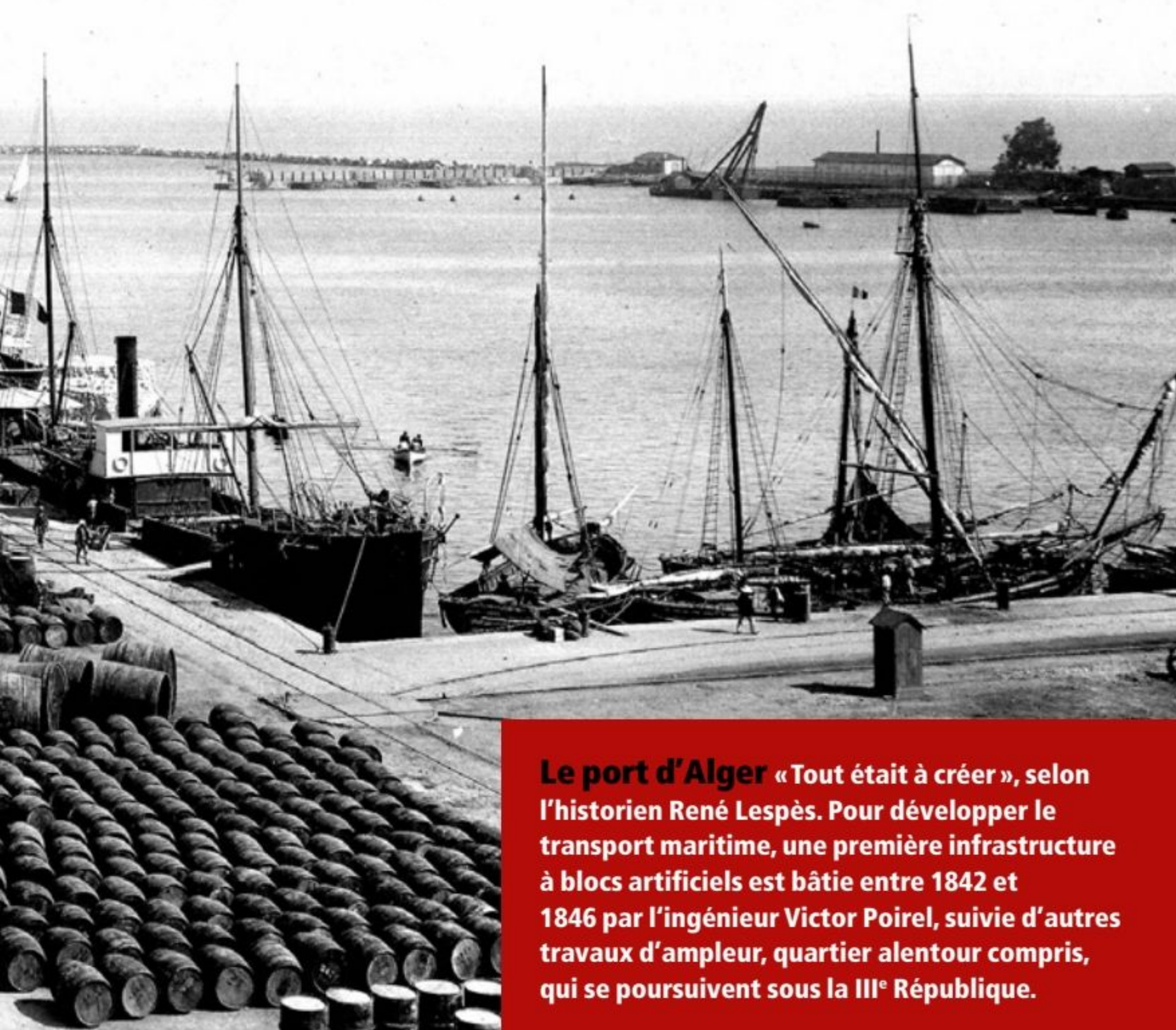
Commerce extérieur de l'Algérie

(en million de francs)

Source : « États de l'Algérie au 31 décembre 1882 », du gouvernement général civil de l'Algérie (Imprimerie de l'Association ouvrière, 1883).



Produits agricoles et minerais constituent l'essentiel des exportations vers la métropole. Dès 1842, une étude de l'ingénieur Henri Fournel révèle la présence de fer, de tungstène, de cuivre, de zinc, de plomb, etc., dans le sous-sol algérien. Le tabac, le coton, la laine, les arbres fruitiers (orangers, figuiers, oliviers, etc.) comptent parmi les ressources de la terre et de l'élevage. Les importations consistent, elles, en produits finis.



Le port d'Alger « Tout était à créer », selon l'historien René Lespès. Pour développer le transport maritime, une première infrastructure à blocs artificiels est bâtie entre 1842 et 1846 par l'ingénieur Victor Poirel, suivie d'autres travaux d'ampleur, quartier alentour compris, qui se poursuivent sous la III^e République.

colons vers les villes, ce qui conduit à la construction de quartiers européens. C'est bien sûr le cas pour Alger. La Ville blanche se doit d'être le phare de la colonisation française. Tout le quartier du port est rebâti pour faciliter la circulation des hommes, des troupes, des marchandises, alors que la Casbah, aux ruelles étroites et sinueuses, reste habitée par les musulmans. Quelques destructions commencent à rogner ce quartier, mais Napoléon III y met un terme. Il pose aussi la première pierre du front de mer, qui sera nommé boulevard de l'Impératrice-Eugénie et surplombera la mer sur près de deux kilomètres.

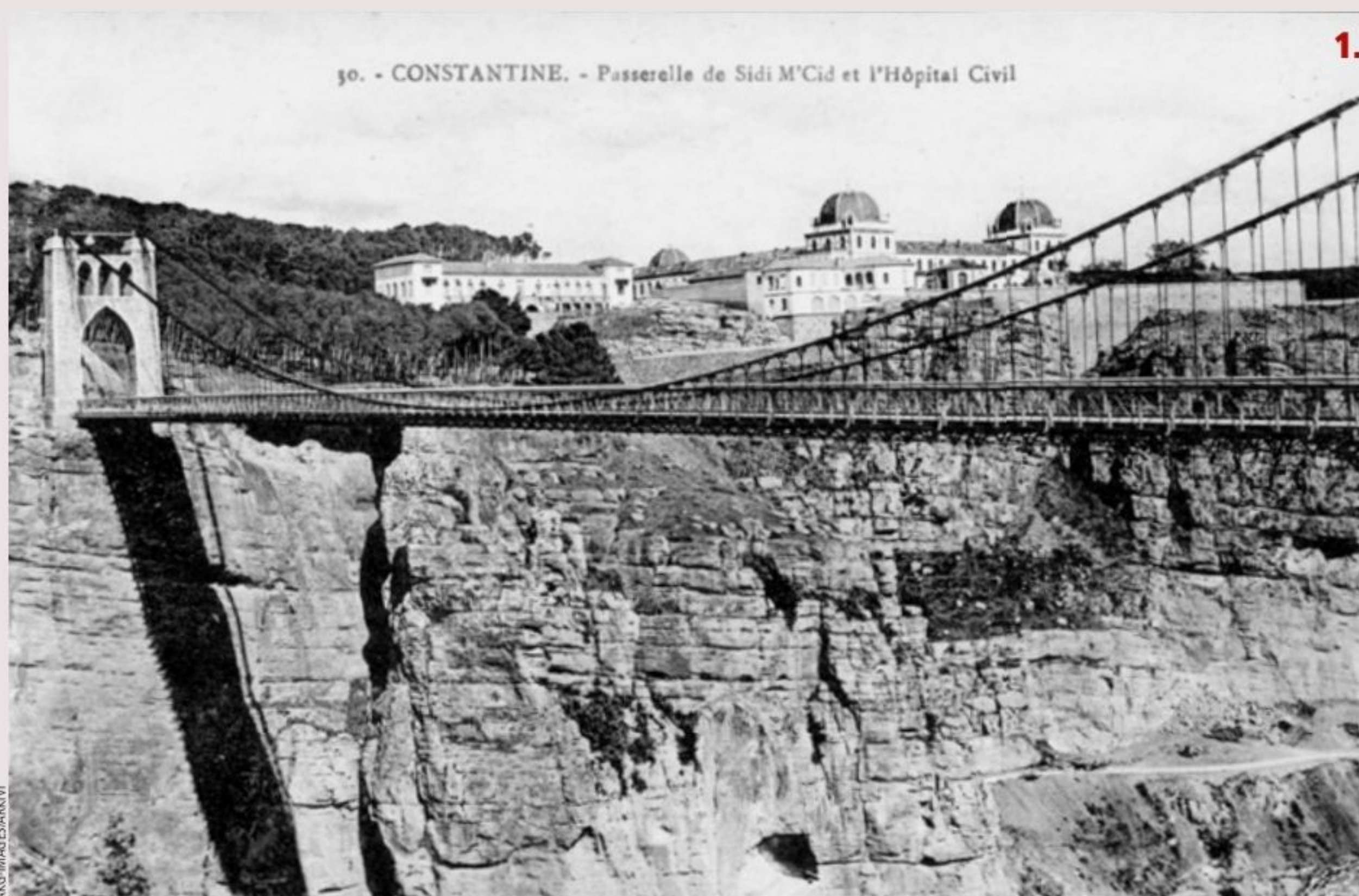
Parallèlement, les premiers équipements publics sont construits à Alger : l'hôtel de ville, le palais de justice, la bibliothèque, la gare. En 1854, l'hôpital civil Caratine est transféré à Mustapha grâce à un legs de Théodore-Marie Fortin d'Ivry. Le célèbre hôpital Mustapha possède 642 lits en 1882 et traite 6 400 patients – dont seulement 16 % d'« indigènes »... Le Grand Lycée d'Alger est quant à lui construit entre 1862 et 1868. Il est ensuite appelé lycée Bugeaud, avant de prendre le nom de l'émir >>>

DOSSIER LA CONQUÊTE DE L'ALGÉRIE

1. Pont suspendu Sidi M'Cid (un des plus beaux du pays) et hôpital de Constantine (construit à partir de 1841). En 1882, les Algériens, qui constituent 86 % de la population, ne représentent que 16 % des personnes soignées dans **les hôpitaux**.

2. En 1844, 1 200 kilomètres de **routes** sont construits pour relier les postes militaires aux villes portuaires. Deux ans plus tard, le réseau routier s'étend jusqu'à Médéa, Aumale, Tlemcen et Constantine, pour atteindre, en 1851, 3 600 kilomètres.

3. Par décret impérial du 8 avril 1857, l'Algérie est autorisée à créer son propre **réseau ferroviaire**. Alger est reliée à



3.



MAURICE-LOUIS BRANGER/ROGER-VIOLLET

Blida en 1862, à Oran en 1868, etc. S'il constitue un progrès – qui sert surtout les intérêts de la métropole –, le développement du rail, en exploitant une armée de travailleurs sous-payés, incarne aussi la violence coloniale.

4. Autre instrument de l'œuvre coloniale, le **tourisme** s'ouvre à partir des années 1870. « Il faut, en effet, que chaque jeune Français [...] apprenne que, partout où flotte le drapeau de sa patrie, il est comme dans sa propre et très chère famille [...]. Ainsi, sur ces bords nord-africains, le tourisme s'élève à la noble hauteur d'une entreprise nationale et patriotique », dira le haut fonctionnaire Jean Mélia.



SEVAILLE/LEEMAGE

92 BISKRA. — Royal-Hotel et Avenue de Lacroix. — LL.

4.



NEURDEN/ROGER-VIOLLET

Riviera Comme la capitale, Oran fait peau neuve. De fait, l'ampleur des constructions dans le pays suit l'évolution de la population étrangère. La ville portuaire associe le néoclassicisme haussmannien au style néo-mauresque cher au gouverneur Charles Jonnart.

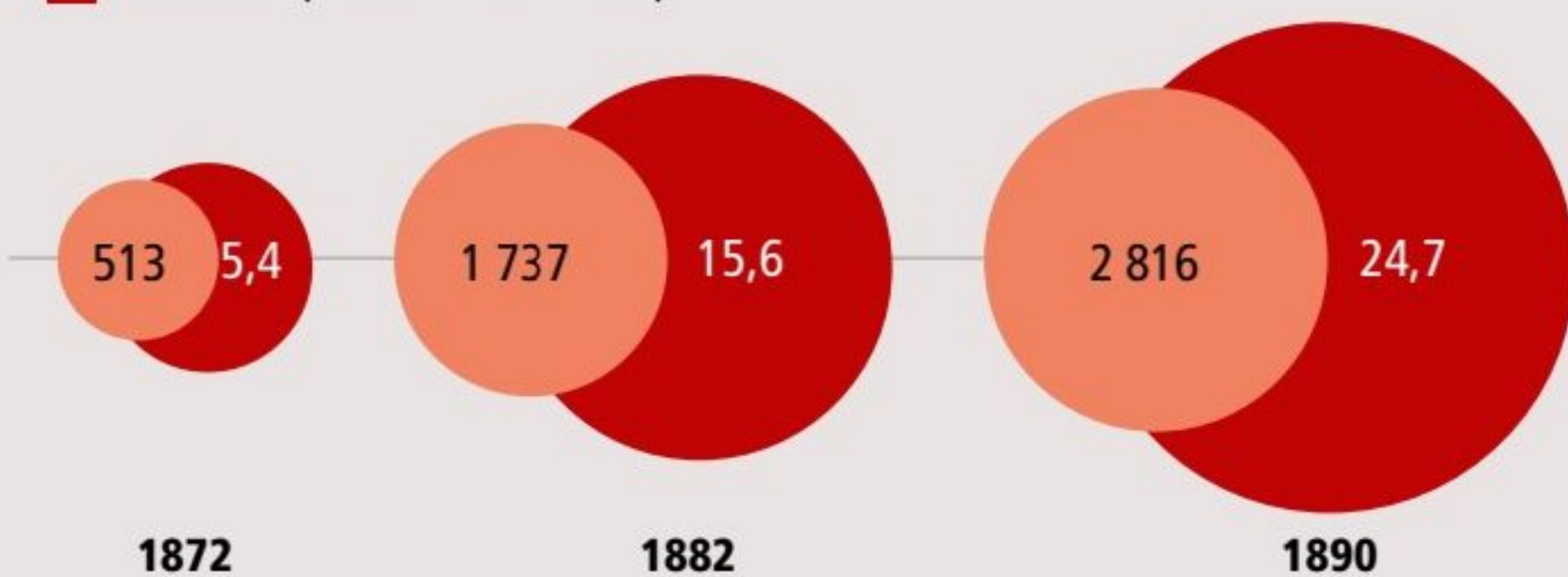
»» Abd el-Kader à l'indépendance. Situé sur le front de mer, en lisière du quartier de Bab-el-Oued, il remplace le précédent lycée installé dans une ancienne caserne de janissaires turcs. En 1882, il compte 1 043 élèves. C'est de loin le plus grand établissement d'Algérie : à lui seul, il accueille plus du quart des lycéens du pays, dont à peu près 5 % d'« indigènes ».

Sous la III^e République, les travaux se poursuivent à Alger. Le port est agrandi, de nouvelles gares ferroviaires voient le jour, le tramway est construit. Des immeubles de style haussmannien s'élèvent sur cinq ou six étages, parfois sculptés de cariatides et d'atlantes soutenant de larges balcons. À l'intérieur, les bâtiments sont ornés de motifs Art nouveau. La Grande Poste d'Alger est construite entre 1910 et 1913 par les architectes Jules Voinot et Marius Tou-

Évolution des chemins de fer algériens

Source : « États de l'Algérie au 31 décembre 1882 », du gouvernement général civil de l'Algérie (Imprimerie de l'Association ouvrière, 1883).

■ Longueur (km)
■ Recettes (millions de francs)



doire. C'est le fleuron du style néo-mauresque : le gouverneur général Jonnart désire en effet intégrer les nouveaux bâtiments dans leur environnement pour respecter les valeurs architecturales et urbaines traditionnelles.

À l'est, rien de nouveau

La ville d'Alger n'est bien sûr pas la seule à être ainsi transformée : plus la population française et européenne est importante, plus les modifications le sont aussi. Oran est aussi largement imprégnée de l'architecture européenne, à l'image de son hôtel de ville, construit entre 1882 et 1888. L'édifice, très travaillé, comporte un magnifique escalier d'honneur en onyx translucide d'Aïn-Tekbalet, situé près de Tlemcen. Cet onyx est donné à la municipalité par l'exploitant de la mine, Étienne Pallu. En 1888, deux lions en bronze, œuvre d'Auguste Cain, viennent encadrer l'entrée de la mairie. S'ils trouvent tout leur sens à Oran – qui vient de l'arabe *wahran* (« les lions ») –, il n'est pas certain que le sculpteur connût le sens du nom de la cité. D'ailleurs, il est aussi l'auteur des lions de l'hôtel de ville de Paris, rue de Lobau.

Étant moins peuplé d'Européens, l'Est algérien porte moins leur empreinte sociale, patrimoniale et environnementale. En effet, c'est avant tout pour leurs besoins et leurs intérêts que ces réalisations ont été faites : il s'agissait de tirer le meilleur parti du territoire pour ce qui est de l'agriculture et des mines, et de satisfaire les besoins propres de la population qui s'installait en Algérie, sur les plans tant administratif, politique et judiciaire que sanitaire, éducatif et culturel. Toutes ces réalisations ont été pensées par les Français, construites par eux, mais aussi par une main-d'œuvre immigrée, notamment italienne et espagnole. Au bas de l'échelle, les « indigènes » étaient cantonnés aux travaux peu qualifiés et mal rémunérés. Ce n'est que progressivement et timidement qu'ils ont bénéficié de ces réalisations. ♦



ARTOTHEKIA COLLECTION

Esquisse L'Orient fantasmé des artistes donne à une élite éclairée l'envie de visiter cet « ailleurs » idéalisé. • « Femmes d'Alger dans leur appartement » (1833), Eugène Delacroix.

L'orientalisme, une invitation au voyage

Dans le sillage de l'expédition napoléonienne en Égypte, des peintres et des écrivains ont commencé à représenter un Orient idéalisé, fantasmé. Ce mouvement s'accroît avec la conquête de l'Algérie. C'est l'orientalisme. Parmi les représentations les plus célèbres, les odalisques (comme celles de Delacroix, Ingres ou Renoir) montrent des femmes parfois dénudées dans des harems ou dans leurs « appartements d'Alger ». D'autres peintres comme Horace Vernet, Eugène Fromentin ou encore Étienne Dinet (renommé Nasreddine après sa conversion à l'islam) peignent des scènes ou des paysages d'Algérie au cours de leurs voyages.

Cela façonne un imaginaire qui pousse une élite éclairée à découvrir cet « ailleurs », aidée en cela par les progrès des transports. C'est ainsi que se développe en Algérie à partir de la fin du XIX^e siècle un véritable tourisme colonial. Fin décembre 1913, 500 clients de prestige se trouvent ainsi dans les hôtels d'Alger pour quitter le froid européen et faire du tourisme d'« hiverneurs ». Progressivement, d'autres destinations deviennent prisées, comme en témoigne le grand hôtel Transatlantique, construit en 1902 contre les falaises aurésiennes des « Balcons de Rhouffi », ou encore la station thermale de Hammam Righa. Des affiches de réclame viennent renforcer l'engouement pour ces destinations, surtout dans l'entre-deux-guerres. T. Q.

LA PERMANENCE DU CODE DE L'INDIGÉNAT

*Ni liberté ni égalité: les « musulmans »,
comme on les appelle alors, sont très tôt soumis
à un régime administratif spécial, dont les
dispositions iniques perdurent plus de cent ans.*

PAR TRAMOR QUEMENEUR

Pendant la conquête militaire, ceux qui sont alors appelés les « musulmans » ou les « Arabes » vivent sous le « régime du sabre ».

Les premières mesures qui s'appliquent à eux datent de la convention du 5 juillet 1830, qui stipule que « l'exercice de la religion mahométane restera libre », que les femmes seront respectées, ainsi que les biens. Cela n'empêche pas de nombreuses exactions. En 1834, le gouverneur général se voit attribuer le pouvoir d'internement, ce qui passe par la possibilité d'enfermement au pénitencier de Calvi, l'emprisonnement au bagne de Lambèse ou le placement en résidence surveillée dans un douar. Ce pouvoir est temporairement suspendu à partir de 1858 avant de réapparaître avec le régime administratif dit « Code de l'indigénat ». Entre-temps, le 12 février 1844, le maréchal Bugeaud autorise les administrateurs de la colonie à infliger des amendes collectives, mesure contraire aux dispositions du droit français, qui prévoit des peines personnelles. Cette circulaire permet ainsi aux autorités (indigènes ou françaises) de sanctionner lourdement des douars ou des tribus entières. Par exemple, à l'issue de l'insurrection

Hors la loi C'est la guerre, en 1871, en Kabylie (illustr., Tizi-Ouzou), dans la Medjana et les massifs de Collo. Vaincus, les Algériens sont punis collectivement, au mépris du droit français.

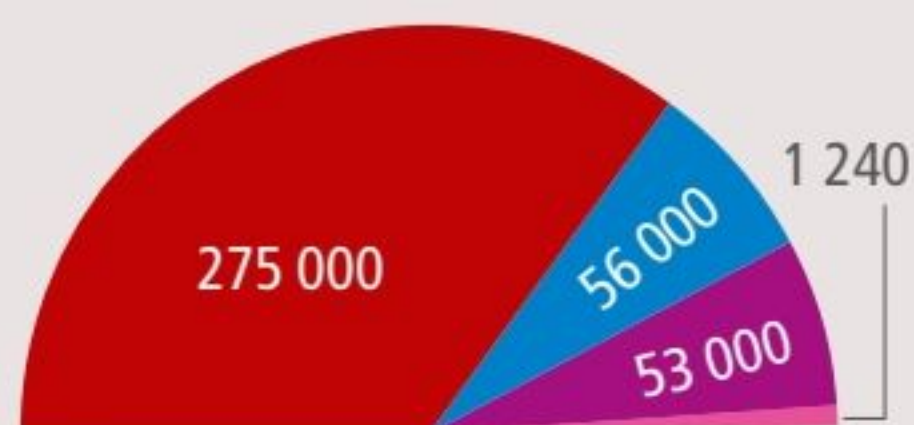
d'El-Mokrani (1871), les tribus sont, entre autres punitions, condamnées à payer 36 millions de francs d'indemnités de guerre.

« Monstruosité juridique »

D'autres dispositions existent localement. Ainsi, la préfecture d'Alger édicte en 1875 un « arrêté général sur les infractions de l'indigénat » qui liste 27 dispositions pouvant conduire à des sanctions, comme les actes irrespectueux ou les propos offensants à l'égard des représentants de l'autorité, même en dehors du service et même dans le cas où « cet acte ou ce propos ne réunirait pas les caractères voulus pour constituer un délit ou la contravention d'injure » (alinéa 6). De même, l'asile donné à « des vagabonds, gens sans aveu ou étrangers sans papiers » est passible de sanction (alinéa 19), ainsi que la « mendicité hors du douar, même pour les infirmes et les invalides, sauf cas d'autorisation » (alinéa 26). La loi du 28 juin 1881 formalise le Code de l'indigénat, même s'il reste dans un



Citoyens français de plein droit en Algérie vers 1898



- Français d'origine métropolitaine
- « Naturalisés » européens
- « Israélites » naturalisés
- « Musulmans » naturalisés français de plein droit (jusqu'en 1904)

Seul **0,2 %**

de « musulmans » sont naturalisés français de plein droit jusqu'en 1954.

premier temps vague quant à ses dispositions. Il est prévu que celles-ci ne s'appliquent que sept ans, le temps que la « pacification » du territoire soit achevée... Mais le régime transitoire perdure. À partir de 1882, une liste de 41 infractions est établie; elle est ensuite publiée en annexe de la loi de 1888 qui prolonge le régime de l'indigénat. Au cours des débats sur le vote de cette loi, le sénateur Paul Le Breton la qualifie de « monstruosité juridique », relevant qu'elle accorde à « des administrateurs des pouvoirs judiciaires en fait à peu près illimités, presque indéfinis ». En effet, les dispositions touchent tous les domaines de la vie quotidienne et témoignent d'une volonté de surveillance rapprochée: respect de règles vestimentaires, interdictions de circuler, retard dans le paiement de l'impôt, obéissance aux ordres des agents de l'administration, etc. Par exemple, entre 1889 et 1894, un homme continuant à labourer des terres qui lui ont été retirées à cause des lois foncières est sanctionné à sept reprises pour



« **Dura lex** » Le Code de l'indigénat soumet « la mendicité hors du douar [division administrative], même pour les infirmes et les invalides », à autorisation. • Caricature de Félix Vallotton (1903).

« inexécution des ordres donnés » et « tapage et scandale ». Il est pour cette raison condamné à trente-neuf jours de prison et 125 francs d'amende.

En 1897, le nombre d'infractions visées par le Code de l'indigénat baisse à une vingtaine. Mais ce ne sont pas moins de 20 000 punitions par an qui sont infligées par les administrateurs de 1898 à 1910. La possibilité de transformer les peines d'amendes et de jours de prison en peines de travaux conduit les administrateurs à infliger 600 000 jours de travail sur la même période. Néan-

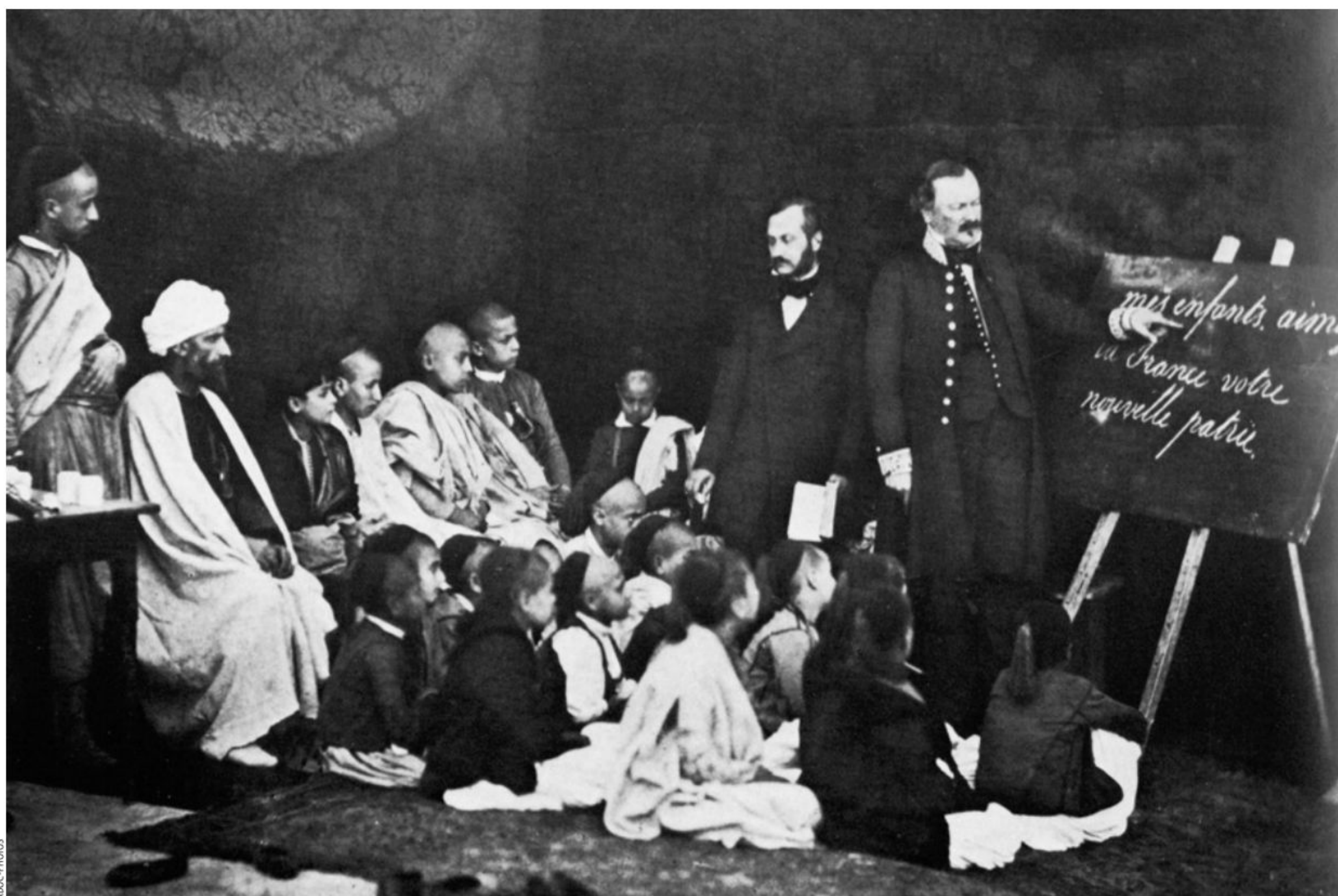
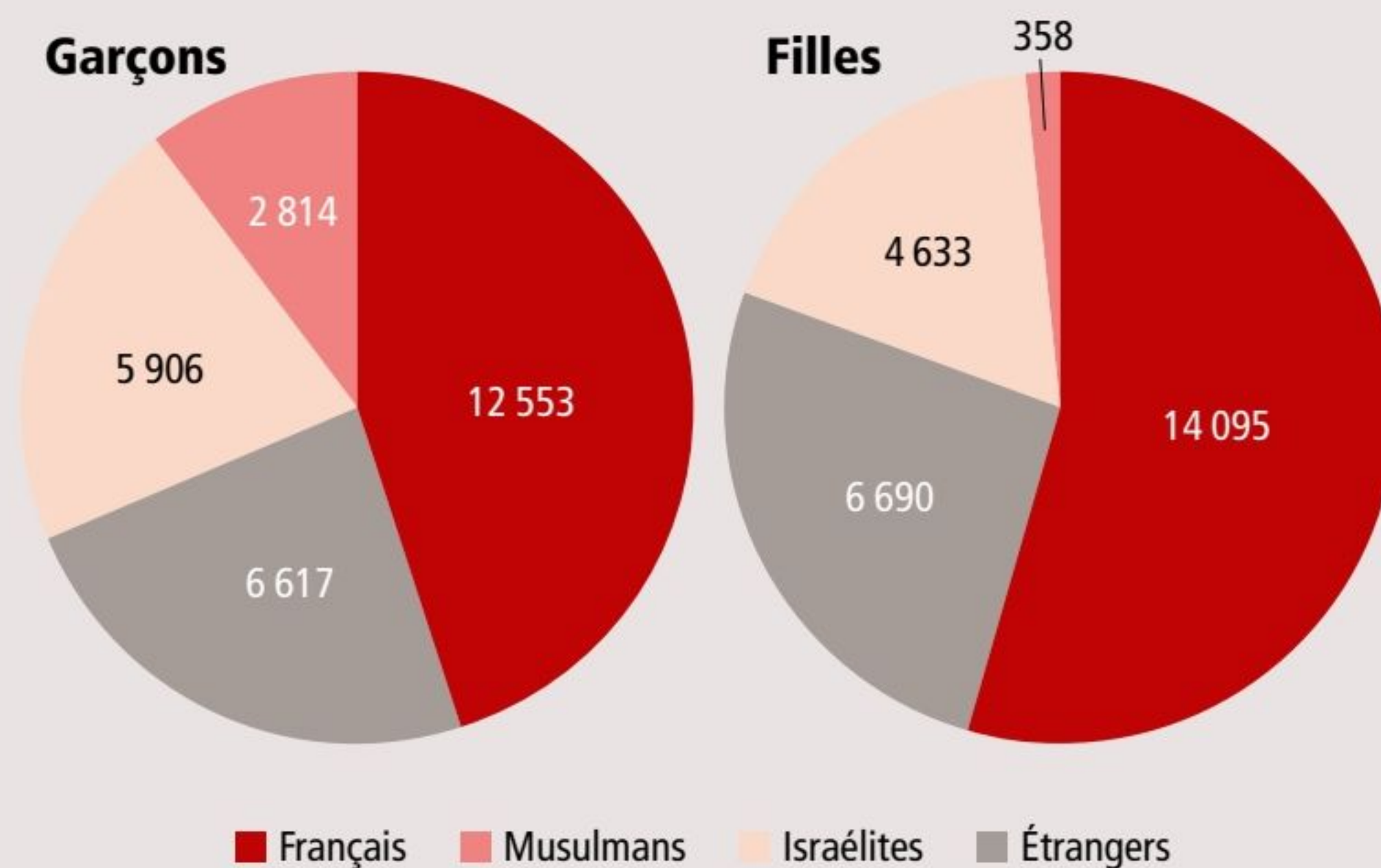
moins, les critiques se font de plus en plus fortes. D'une part naît le mouvement des Jeunes-Algériens, dans le sillage des Jeunes-Turcs et des Jeunes-Tunisiens, se fondant sur les mêmes idées progressistes. Il est constitué par des notables favorables à l'assimilation, qui demandent notamment la suppression du Code de l'indigénat en 1908 en contrepartie de l'acceptation du service militaire. L'une des figures les plus éminentes des Jeunes-Algériens sera l'émir Khaled, petit-fils de l'émir Abd el-Kader. D'autre part, >>>

» le Code de l'indigénat est également contesté au sein même du système républicain, notamment par le député Albin Rozet et le juriste Émile Larcher. De plus, les anticolonialistes commencent aussi à faire entendre leur voix. Tel est le cas de Victor Barrucand, anarchiste, dreyfusard, qui part à Alger en 1900 avec l'appui de la Ligue des droits de l'homme pour combattre les menées antijuives et pour soutenir les Jeunes-Algériens.

Les uns et les autres obtiennent en partie gain de cause après la Première Guerre mondiale : en guise de remerciement pour la participation des « indigènes » au conflit, la loi d'« accession des indigènes de l'Algérie aux droits politiques », dite « loi Jonnart » (4 février 1919), assouplit le régime de l'indigénat, avant sa suppression définitive en 1944. ♦

L'école primaire selon le sexe et la nationalité en 1882

Source : « États de l'Algérie au 31 décembre 1882 », du gouvernement général civil de l'Algérie (Imprimerie de l'Association ouvrière, 1883).



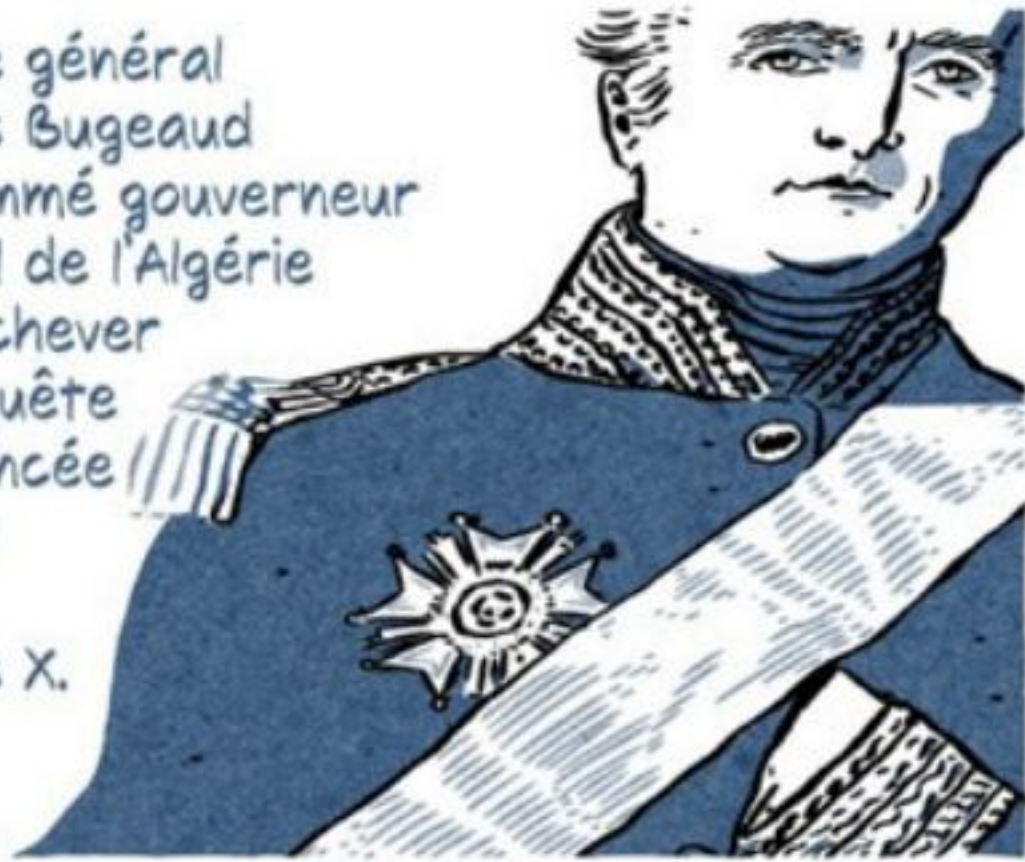
Ombre au tableau En 1884 est élaboré un plan de scolarisation des « musulmans », adopté par le Parlement huit ans plus tard. Mais les moyens sont insuffisants ; et les crédits, réduits par l'Algérie coloniale en raison de son hostilité au programme. Quant aux Algériens, qui craignent pour leur identité, ils renâclent, au point que le fait de ne pas envoyer ses enfants à l'école constituera une infraction dans le Code de l'indigénat.

En résumé



PAR ALECOS PAPADATOS Écrivain et illustrateur de BD, on lui doit *Logicomix* (Vuibert, 2010, rééd. 2018), un livre devenu culte sur l'histoire des mathématiques.

1840. Le général Thomas Bugeaud est nommé gouverneur général de l'Algérie pour achever la conquête commencée en 1830 par Charles X.



Sans instructions précises, les militaires vont conduire cette conquête comme un western où les indigènes n'ont pas vraiment de place.



Sans droits. Sans titres de propriété.

La rébellion est coriace sous la direction de leaders charismatiques, comme Abd el-Kader et, plus tard, Mohamed el-Mokrani. Vaincus, les chefs se soumettent et la résistance devient sporadique. Politique.



Les premiers petits colons sont souvent des réfugiés politiques comme les communards ou les Alsaciens-Lorrains de 1871.



Ceux originaires de Malte, d'Espagne, d'Italie sont des réfugiés qui fuient souvent la misère.

La colonisation, c'est aussi le développement des routes, des trains, des hôpitaux, du tourisme...



Ex. : la Grande Poste d'Alger, fleuron du style néo-mauresque.

Des réfugiés politiques français, de 1848 ou de la Commune, tentent d'expérimenter les thèses saint-simoniennes ou "indigénophiles", favorables à l'égalité des droits civiques entre Européens et "musulmans".



Nous, les petits colons, on ne connaissait pas bien la tragédie de la conquête.

L'Algérie, pour nous, c'était une terre libre où nous inventions un nouveau pays.

Où nous enterrions nos parents et nos grands-parents. Notre pays natal. Notre patrie...

